

# PROJET INNOVEZ BIO

en réponse à l'appel à projet du Réseau Rural Français

## Descriptif technique du projet

### 1- Informations générales

- **Intitulé du projet : INNOVEZ BIO**
- **Date de début du projet : 01/09/2015**
- **Date d'achèvement du projet : 31/08/2018 (durée 36 mois)**
  
- **Désignation de la personne qui engage la structure candidate**  
Krotoum KONATÉ, Directrice  
ITAB, Institut Technique de l'Agriculture Biologique  
149 rue de Bercy - 75595 PARIS Cedex 12  
01 40 04 50 63, [krotoum.konate@itab.asso.fr](mailto:krotoum.konate@itab.asso.fr)
  
- **Désignation du chef de projet (également chef de file du partenariat)**  
Céline CRESSON, Chargée de mission scientifique et réseau  
ITAB, Institut Technique de l'Agriculture Biologique  
149 rue de Bercy - 75595 PARIS Cedex 12  
01 40 04 50 65, [celine.cresson@itab.asso.fr](mailto:celine.cresson@itab.asso.fr)
  
- **Identification de la structure candidate**

#### Organisation générale et implantation territoriale

Créé en 1982, l'ITAB, l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique, est un ITA, Institut Technique Agricole (association loi 1901) dédié à la coordination nationale de la recherche-expérimentation en agriculture biologique (AB) et géré par des professionnels.

L'institut dispose de 4 antennes (le siège social à Paris et 3 antennes à Angers, Etoile-sur-Rhône et Montpellier) dans lesquelles sont repartis les salariés (19,5 ETP). L'ITAB fédère les groupements de producteurs, les chambres d'agriculture, les producteurs, la recherche, les stations expérimentales, les instituts techniques agricoles, les formateurs, les entreprises, les organismes publics, les interprofessions.

#### Compétences particulières (références de travaux antérieurs...)

L'ITAB est un acteur-clé dans le domaine de la recherche et de l'expérimentation en AB, il compte parmi ses adhérents des structures agricoles et d'expérimentation nationales, régionales, spécifiques ou non à l'agriculture biologique. L'ITAB rassemble des experts de terrain, de la recherche et des agriculteurs afin de développer les connaissances techniques sur le mode de production biologique utiles aux agriculteurs en AB et en conventionnel. L'ITAB est impliqué dans 49 projets de R&D, dont 16 qu'il pilote : 6 nouveaux projets en 2014, 7 projets européens, 2 projets ANR (Agence Nationale de la Recherche) et 1 nouveau RMT (Réseau Mixte Technologique) : TransfoBio. L'institut est expert dans 10 domaines : élevage, grandes cultures, arboriculture, maraîchage, viticulture, semences & plants, agronomie, intrants, qualité des produits et transformation, environnement.

### Objectifs et priorités d'action de la structure

Concertation, co-construction et partage sont des valeurs qui animent l'ITAB dans sa mission de coordination nationale. Depuis 2014, l'ITAB déploie un nouveau programme opérationnel à l'horizon 2020 s'inscrivant dans le programme Ambition Bio 2017 et le contrat d'objectifs 2014-2020 des instituts techniques porté par l'ACTA (Association de Coordination Technique Agricole). Ce programme ambitieux, construit avec l'appui du Conseil Scientifique de l'ITAB, prend en compte les approches systémiques à différents niveaux d'échelle (parcelle, ferme, paysage), les interconnexions entre agriculture et écosystèmes, ainsi que l'alimentation, la santé et le bien-être des citoyens. L'étude des innovations est un des objectifs opérationnels du premier axe de travail de ce programme.

### Partenaires antérieurs sur la thématique du projet proposé à l'AAP

L'ITAB a coordonné l'axe de travail du RMT DévAB (Réseau Mixte Technologique pour le développement de l'agriculture biologique) sur la thématique innovation pendant 3 ans avec certains partenaires impliqués dans ce nouveau projet INNOVEZ BIO. Par ailleurs, le repérage d'innovations et l'étude des systèmes de production innovants sont des thèmes abordés dans plusieurs projets partenariaux où l'ITAB est pilote ou partenaire (par exemple, projets CASDAR Vitinnobio, InnovAB, ABILE, SMART, projet FP7 Solibam). L'ITAB travaille avec l'association Bio Consom'acteurs (membre de son conseil d'administration) dans le cadre du projet Bionutrinet (ANR).

#### **- Identification des structures partenaires du dispositif de MCDR**

Ce projet, porté par l'ITAB, associe des têtes de réseaux issues du monde associatif, du développement, de la recherche et de l'enseignement. Il comporte dans un premier temps :

- INRA, Institut National de la Recherche Agronomique (unité Ecodéveloppement)
- APCA, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
- ISARA-Lyon, Institut supérieur d'agriculture et d'agro-alimentaire Rhône-Alpes
- FNE, France Nature Environnement
- L'association Bio Consom'acteurs
- FNAB, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique
- Formabio

En 2015, ce partenariat sera élargi vers d'autres acteurs du monde rural (premiers contacts établis, à concrétiser dans le courant de l'année), notamment : VIVEA, PNR (parcs naturels régionaux), Association nationale des ingénieurs territoriaux de France (AITF), L'atelier Paysan, INRA UMR Innovation, réseaux ruraux régionaux.

Les membres locaux des réseaux des partenaires (chambres d'agriculture, groupements de producteurs biologiques, réseau ITAB, fédérations FNE) et les réseaux ruraux régionaux seront associés au dispositif avec l'émergence des premiers groupes pilotes de type PEI (Partenariats Européen d'Innovation) sur leur territoire.

| Nom de la structure  | APCA   | INRA, UR 0767 Ecodéveloppement   | ISARA-Lyon   | FNE   | Bioconsom'acteurs   | FNAB   |
|--|--|--|--|---|---|--|
| taille de la structure   | 151 (chiffres 2013)  | 20 salariés permanents, 8 CDDs   | Ecole d'ingénieurs de statut associatif  | 43 salariés   | Association nationale   | Fédération nationale des producteurs bio représentant environ 70% des agriculteurs bio française par l'intermédiaire des GRAB (groupements régionaux) adhérents  |
| nb ETP de la structure   | 149,5 (chiffres 2013)  | 27   | 96   | 38,2  | 3   | 13   |
| Organisation générale et implantations territoriales   | L'APCA fédère le réseau des chambres d'agriculture, organismes publics de développement agricole et territorial. Une action thématique est dédiée à l'AB et son développement. Sur cette thématique, le réseau des chambres s'organise à différents niveaux. L'ensemble des conseillers travaillant sur l'AB est d'environ 250. Les conseillers par production interagissent dans des groupes techniques. Ces groupes techniques sont animés par un référent technique. Ce référent expert technique a une mission nationale (7 experts techniques) d'animation et de coordination. Au niveau régional les chargés de mission ont un rôle d'animation et de coordination des actions sur la région, ils sont référents régionaux au niveau national. Ces référents régionaux interviennent au niveau national en binôme avec les élus AB régionaux (Groupe permanent). L'APCA fédère et anime le réseau avec 2 salariés et un élu. | Unité de recherche dépendant du centre INRA PACA et du département de recherche Sciences pour l'Action et le Développement (SAD)   | Ecole d'ingénieurs intervenant dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement implantée en Rhône-Alpes. L'école délivre un diplôme d'état reconnu par la commission des titres d'ingénieurs, mais aussi par le Ministère en charge de l'Agriculture (ministère de tutelle)  | Fédération d'association sur l'environnement au niveau régional et territorial.   | Équipe salariée au siège social à Montreuil en Île-de-France et une trentaine de relais locaux bénévoles (constitués ou pas en groupe)  | Organisme national à vocation agricole et rurale   |
| Compétences particulières (références de travaux antérieurs...)                              | Mise en place du salon européen Tech&Bio, participation à des projets de recherche-action, mise en place de références technico-économiques, stations expérimentales, actions pilotes sur des territoires à enjeu eau, circuits de proximité bio et local (Drive fermiers)...  | Unité interdisciplinaire ayant travaillé à définir l'écologisation des politiques publiques et des pratiques agricoles, travaillant aujourd'hui sur les transitions agroécologiques et vers l'agriculture biologique, unité spécialisée dans les cultures horticoles et arboricoles. Repérage et caractérisation de groupes d'acteurs innovants ; Appui méthodologique à la caractérisation des innovations. Partenariats établis avec les acteurs français de l'AB (ITAB, stations expérimentales) et les acteurs régionaux du conseil et de l'expérimentation, et les acteurs internationaux de l'AB (FiBL, CH) et de l'agroécologie (IPAR & SOCLA, BR). | Le projet de l'école vise à accompagner les mutations de nos secteurs d'activité, d'une part, en déclinant les compétences et les savoirs (-faire et -être) utiles à nos étudiants et, d'autre part, en développant une politique d'excellence dans les domaines de l'agroécologie et des systèmes alimentaires durables. L'interface avec le monde professionnel est au cœur même de nos trois activités :<br>- la formation supérieure (niveau ingénieur, licence et master),<br>- la recherche finalisée (avec un intérêt particulier pour la recherche participative,<br>- et les activités de développement (expertises, études et conseils).       | Travail sur le projet INDIBIO, mise en place du diagnostic IBEA, sensibilisation aux pratiques agroécologiques, Retour sur la participation des associations membres aux GIEE | L'association est engagée dans des missions permanentes d'expertise au sein de différentes organisations :<br>- Etude Bio Nutrinet en partenariat avec l'université Paris 13, l'INSERM, l'INRA, l'ITAB, Solagro et le CHU de Grenoble.<br>- Bio Cohérence : mandat au conseil d'administration (CA) et membre de la commission communication.<br>- Biocoop : mandat au CA<br>- ITAB : mandat au CA<br>- Conseil national de l'alimentation : participation aux réunions et au groupe de travail sur les produits bio avec publication d'un avis (n°74) adopté le 26 mars 2015.<br>- Membre du collectif Semons la biodiversité.<br>- Implication au sein du Collectif pour une transition citoyenne, à travers la création d'événements et du portage de la campagne « Moi, Citoyen » notamment puis mandat au CA de l'association Transition Citoyenne qui en est issue. | Fédération nationale regroupant les groupements de producteurs (échelle départementale et régionale) sur les 22 régions métropolitaines + Corse et DOM-TOM. Le détail de l'organisation territoriale et des coordonnés des membres départementaux (GAB) et régionaux (GRAB) du réseau FNAB est disponible sur le site internet de la FNAB  |
| Objectifs et priorités d'action de la structure  | Les chambres d'agriculture ont deux missions principales : être l'interlocuteur des pouvoirs publics et présenter les intérêts du monde agricole, assurer le développement agricole public. L'APCA en tant que tête de réseau, fédère et coordonne au niveau national les chambres d'agriculture pour faire monter en compétence ses collaborateurs et élus, elle pilote et oriente des programmes et stratégies au niveau national en lien avec le réseau des chambres  | Accompagner les transitions de l'agriculture vers des formes écologiques et comprendre les déterminants sociaux, sociétaux, techniques et économiques de ces transitions. Coconstruction d'outils et de connaissances avec les acteurs du développement rural  | La formation supérieure est l'activité centrale. L'école s'appuie sur d'étroites relations de partenariats avec d'autres établissements publics et privés d'enseignement supérieur en France mais aussi à l'étranger. Un large réseau d'entreprises facilite l'acquisition d'expériences au cours du cursus. Les activités de recherche finalisée et de développement ont été développées depuis une vingtaine d'années en raison de leurs rôles essentiels dans notre dispositif de formation : amélioration des compétences de l'équipe pédagogique, liens avec les milieux scientifiques et professionnels, développement de la notoriété de l'école. | Prendre toute initiative concernant les actions à mener sur le plan national et coordonner les activités de conservation, de protection et d'aménagement de la nature.        | Les priorités de l'association pour 2015 :<br>- Renforcer le réseau des bénévoles<br>- Développer le pôle pédagogie et sensibilisation<br>- Poursuivre notre mission de plaidoyer   | Organisation professionnelle de développement agricole œuvrant au développement cohérent, durable et solidaire du mode de production biologique et la défense des producteurs engagés et/ou intéressés par l'agriculture biologique. La FNAB assure ainsi la coordination des actions de développement de l'AB, l'animation et l'information des producteurs (adhérents ou non à, son réseau), à l'accompagnement des projets collectifs territorialisés de développement de l'AB et à la représentation des agrobiologistes français. |
| Partenaires antérieurs sur la thématique du projet proposé à l'AAP                           | ITAB, FNAB, ITA, INRA, collectivités territoriales   | ITAB, FNAB, GRAB, GIS PICALÉ, FiBL   | RMT DévAB, ITAB, INRA, APCA  | FNAB, MAAF, MEDDE, INRA, Institut de l'élevage  | FNAB, Terre de liens, ITAB, INRA, Solagro, Biocoop, Bio Cohérence   | RMT DévAB  |
| Engagements juridiques et collaborations antérieures entre partenaires du dispositif de MCDR | RMT DévAB  | RMT DévAB, RMT SdCi, CASDAR SMART, DEPHY Ecophyto Vertical, Core-Organic EcoOrchard  | RMT DévAB, projet ABILE  | Aucun   | Consortium en cours pour le projet de recherche Bio Nutrinet avec l'INRA et ITAB. Bioconsom'acteurs est membre du CA de l'ITAB  | La FNAB est membre statutaire de l'ITAB (collège des organisations professionnelles de l'AB)   |

Engagements juridiques éventuels préexistants entre les partenaires et collaborations antérieures entre tout ou partie des membres partenaires du dispositif de MCDR :

L'ITAB, l'INRA, l'ACPA, l'ISARA-Lyon et la FNAB ont été impliqués dans le Réseau Mixte Technologique DévAB ([www.devab.org](http://www.devab.org)) ou ont travaillé ensemble ponctuellement dans le cadre de projets de type CASDAR.

## **2- Descriptif du programme d'actions pluriannuel 2015-2018 du dispositif de MCDR**

### **- Champ(s) thématique(s) concernés (un ou plusieurs)**

- o (X) agro-écologie principalement, en lien avec (selon les groupes retenus) :
- o (x) gouvernance alimentaire locale
- o (x) économie sociale et solidaire
- o (x) économie circulaire
- o (x) lien urbain-rural

### **- Assiette géographique du projet**

- o (X) nationale
- o (...) inter-régionale (préciser les régions concernées)

### **- Sujet du projet**

La finalité du projet est de favoriser en milieu rural le développement de l'innovation issue des systèmes agri-alimentaires biologiques. Ce projet réunit des têtes de réseaux nationales, des chercheurs et des enseignants afin qu'ils collaborent pour appuyer leurs membres locaux à créer des groupes opérationnels multi-acteurs innovants et inscrits dans la dynamique des appels à projets régionaux des PEI. A cette fin ils mutualiseront leurs expériences et leurs compétences afin de proposer des méthodes et des outils pour l'accompagnement de ces acteurs du monde rural, comprenant le repérage d'innovations et la co-construction de connaissances issues de ces innovations. L'analyse réflexive des processus dans les groupes pilotes permettra de conforter ces outils et méthodes et d'en assurer une large diffusion.

### **- Motivations de choix de la cible thématique**

Contexte, problématiques et enjeux généraux, besoins et perspectives à l'origine du projet

Un des objectifs de la politique rurale européenne est d'augmenter la capacité intrinsèque des communautés à assurer leur propre développement.

L'agriculture biologique est un facteur de développement rural. A travers ses principes fondés sur l'agro-écologie, son système de contraintes réglementaires, les garanties de son mode de production, son ancrage dans les territoires et la forte mobilisation des acteurs dans l'élaboration de connaissances, elle constitue un prototype pour favoriser l'innovation. Elle a trait à de nombreux domaines : i) les systèmes socio-techniques agricoles, depuis les verrous à lever pour maîtriser la production et augmenter les rendements jusqu'à la reconception des systèmes pour les adapter au changement climatique et améliorer leurs performances, ii) les systèmes alimentaires, avec de nouveaux modes de consommation citoyenne et des filières longues, iii) mais aussi la protection de l'environnement, des sols, de la biodiversité ou de la ressource en eau.

La stratégie "Europe 2020" et en particulier les Partenariats Européens pour l'Innovation (PEI), mise sur l'innovation notamment pour le développement rural. Celle-ci est décrite comme une nouvelle idée ou invention qui s'est révélée concluante et a été adoptée dans la pratique. Cette nouvelle idée peut désigner un produit, une technique, un service, un procédé de production, une méthode d'organisation, etc. Cette invention ne devient une innovation qu'*a posteriori*, à partir du

moment où elle est largement adoptée et reconnue comme efficace, souvent après une étape d'adaptation locale. Le PEI correspond aussi à la prise de conscience de la diversité des types d'acteurs susceptibles de jouer un rôle et de l'intérêt de favoriser le partenariat multi-acteurs dans le processus d'innovation.

Actuellement il y a de nombreuses compétences en milieu rural liées à l'innovation (notamment en AB), mais le jeu des acteurs demeure cloisonné. Il y a clairement un besoin de mutualiser les connaissances et les méthodologies et de favoriser les mises en réseau. A ce titre le démarrage des appels à projets régionaux PEI (article 35 coopération du FEADER en particulier) est une opportunité à saisir. Mais, malgré un cadre commun, leur mise en œuvre risque d'être hétérogène d'une région à l'autre. Elle nécessite de rassembler les têtes de réseau pour appuyer les acteurs locaux.

Aussi, une mise en réseau de divers partenaires locaux pourrait apporter une valeur ajoutée dans la connaissance de la diversité des innovations en production et alimentation biologique. Elle pourrait aussi permettre de concrétiser des actions en termes de recherche, de formation et de développement, en vue (1) d'améliorer les conditions de production (mais aussi une meilleure intégration et identification des fonctions écologiques), de transformation, de distribution ou de mise en marché de l'agriculture biologique puis, (2) de faciliter le transfert des connaissances acquises vers l'ensemble de l'agriculture.

Cette proposition repose aussi sur l'idée que l'agriculture biologique (AB) représente un prototype à investir comme facteur d'innovation multi-acteurs dans toutes les dimensions de l'agro-écologie, en particulier dans sa capacité à poser cette question dans une perspective non seulement agricole mais également alimentaire (c'est-à-dire de filière) et territoriale et à engendrer des bénéfices multiples pour le développement rural.

L'enjeu du dispositif de MCDR proposé dans le présent projet est de réunir les compétences nationales (qui ont à cœur d'identifier des innovations dans les systèmes agri-alimentaires biologiques) et, de consolider un réseau au service de la constitution de groupes opérationnels de type PEI dans les régions, ferments de projets intégrateurs pour le développement local durable reposant sur des principes d'agro-écologie. Ce qui sera possible à travers les échanges et interactions entre les partenaires, en diffusant largement les méthodes et les outils co-construits.

**Le projet INNOVEZ Bio propose donc de constituer un réseau thématique** (partage d'expérience, de compétences, de connaissances, de méthodologies) de têtes de réseaux d'acteurs nationaux **pour appuyer la mise en place d'actions de développement rural favorisant ou s'appuyant sur l'innovation en agriculture et alimentation biologiques via la constitution de groupes opérationnels** (ensemble de partenaires locaux) de type PEI **et la mise en réseau, en synergie de ces initiatives** régionales (ou territoriales), de valoriser l'expertise, les connaissances et le fonctionnement de groupes existants et d'appuyer la création d'autres groupes opérationnels.

#### Interactions potentielles du projet avec d'autres démarches relevant de la même thématique

Ce projet s'inscrit dans les priorités de recherche énoncées en juillet 2011 par le Conseil Scientifique de l'Agriculture Biologique, en particulier sur «le développement de systèmes AB innovants, de la parcelle au paysage», (Meynard, Cresson, 2011)<sup>1</sup>. Il contribuera également à répondre aux enjeux du programme Ambition Bio 2017.

La **thématique du repérage et de l'émergence de l'innovation** issue du terrain est un objet de recherche et développement en particulier en systèmes biologiques. Nous nous appuyerons sur les acquis des travaux passés (ex.: projet européen FP7 SOLIBAM en recherche participative), mais aussi sur différents travaux en cours dans lesquels plusieurs partenaires sont impliqués, de façon à partager connaissances et expériences mais aussi méthodologies :

---

<sup>1</sup> Meynard JM., Cresson C., 2011. Le Conseil Scientifique de l'Agriculture Biologique identifie 8 priorités de recherche-développement in NESE n° 35, octobre 2011, pp. 27-40

- le réseau RotAB, étudie les systèmes de grandes cultures biologiques innovants à partir d'une mise en réseau d'une douzaine d'expérimentations systèmes, en lien étroit avec les travaux du RMT SdCI (systèmes de cultures innovants). Il apporte des éléments méthodologiques sur l'étude de ces systèmes en expérimentation, la traque de l'innovation chez les agriculteurs et l'accompagnement au changement dans les métiers du conseil ;
- le projet européen H2020-ISIB OK-Net Arable a démarré la mise en place d'un réseau thématique visant à améliorer l'échange de connaissances, en particulier issues d'innovations, entre agriculteurs, conseillers agricoles et chercheurs, de façon à augmenter la productivité et la qualité des productions en grandes cultures biologiques au niveau européen ;
- Le projet Agri-Bio Ressources et territoires concerne les performances de systèmes de grandes cultures biologiques avec peu ou pas d'élevage en Picardie et Nord-Pas de Calais. L'objectif principal de ce projet est de proposer des solutions innovantes issues du savoir-faire des agriculteurs et des connaissances issues de la recherche pour apporter des solutions pour améliorer les performances des systèmes (gestion du chardon et de l'azote fourni par les légumineuses). Le projet s'appuie sur un réseau de fermes et vise à fournir des outils et connaissances pour appuyer le conseil ;
- le projet CASDAR Vitinnobio vise à repérer, caractériser et partager des innovations pour concevoir des systèmes viticoles innovants et accompagner le développement de la viticulture biologique ;
- le projet H2020-ISIB AgriSPIN-Space for Innovations in Agriculture vise à identifier les conditions pour des innovations réussies, les freins et leviers et les étapes-clés pour y parvenir en prenant en compte les attentes des utilisateurs finaux ;
- le projet Interreg BACCHUS met en place un réseau transfrontalier de recherche et de transfert des connaissances pour une viticulture durable, dont la partie agronomique traite de la caractérisation des stratégies de protection phytosanitaires lors d'impasses techniques et scientifiques ;
- le projet CASDAR ABILE s'intéresse aux conditions et aux démarches de développement local de l'AB dans un triple objectif (1) d'accompagnement d'actions innovantes de développement local de l'AB ; (2) de capitalisation des enseignements généraux en matière de conduite de projets (en particulier du rôle méconnu des émotions comme ressorts de l'action collective via une recherche-action complémentaire financée par la Fondation de France) ; (3) de professionnalisation des conseillers et des formateurs. Les dynamiques locales étudiées pourront donner naissance à de futurs groupes opérationnels ;
- le réseau national multi-acteurs de site pilotes "Eau & Bio" vise à acquérir, analyser, communiquer des références locales sur la protection de la ressource en eau par le développement de l'AB. Parmi 150 dynamiques territoriales identifiées, une vingtaine sont désormais suivies en tant que "sites pilotes" et constituent un observatoire d'initiatives et d'innovations *in situ* associant tous les acteurs du territoire (collectivités, acteurs de l'eau, agriculteurs, structures de développement agricole, opérateurs économiques des filières agricoles...) pour aborder de façon très variable et parfois originales les enjeux de la protection de l'eau par l'AB. Ce laboratoire pourra ainsi servir de supports à des études de cas ou à des analyses approfondies des innovations méthodologiques et/ou organisationnelles développées sur un territoire (ex: méthode de diagnostic de territoire, dialogue territorial...). De plus, certains de ces sites ont fait émerger de projets collectifs organisés sous forme de GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) et porteurs d'innovations, qui pourront également être mutualisés dans le cadre de ce projet;
- Le projet COTRAE (en cours d'évaluation dans l'appel à Projet "Pour et Sur le Développement Régional" INRA/IRSTEA/Région/PEI-FEADER), vise à analyser le fonctionnement de collectifs agricoles inscrits dans la transition agroécologique et les connaissances qui sont échangées et produites au sein de ces collectifs. Il s'agit de comprendre en quoi ces collectifs sont à la fois lieu d'expérimentation sociale (en renouvelant les formes de coopération entre agriculteurs, et avec d'autres acteurs) et

agronomique (en produisant de nouvelles connaissances sur les systèmes biotechniques). Le projet rassemble des chercheurs de l'INRA et l'ISARA-Lyon, et une dizaine de collectifs d'acteurs à l'échelle de la Région Rhône-Alpes qui constitueront un groupe opérationnel.

## **- Objectifs poursuivis au travers du projet de MCDR**

### Objectifs propres à la structure candidate

L'objectif de l'ITAB est de consolider ses partenariats au travers d'un réseau centré sur la thématique de l'innovation en agriculture biologique. L'approche du PEI par l'innovation multi-acteurs est un moyen pour faire évoluer et compléter les méthodes et les missions des expérimentateurs de son réseau.

### Objectif(s) du RRN concernés

Le projet INNOVEZ Bio contribuera aux 4 objectifs stratégiques du RRN, en favorisant l'essor de démarches et solutions innovantes dans le champ de l'agro-écologie (adoption de pratiques issues de l'AB, mise en œuvre de solutions innovantes) et en renforçant la synergie entre les acteurs (mutualisation des savoirs, partage d'expériences, recherche en commun de méthodologies), en particulier :

- accroître la participation de ses membres à la mise en œuvre de la politique de développement rural (PEI/FEADER) ;
- améliorer la qualité de mise en œuvre des programmes de développement rural régionaux (PDR) par l'analyse réflexive des processus dans les groupes accompagnés ;
- informer les bénéficiaires potentiels de la politique de développement rural et des possibilités de financement (appels à projets régionaux) ;
- favoriser l'innovation dans le secteur de l'agriculture, de la production alimentaire dans les zones rurales.

Le projet contribuera à l'amélioration des connaissances, des outils et des méthodes par la production et le partage des résultats le plus largement possible (web, réseaux sociaux). Le réseau d'acteurs, regroupés en dispositif de MCDR, apportera une valeur ajoutée aux travaux de ses partenaires en propre et constituera un groupement de compétences mobilisables par les acteurs régionaux et territoriaux sur la thématique, pour le développement de projets innovants de développement rural.

### Contributions prévisionnelles aux objectifs opérationnels de l'AAP, en particulier en matière de mise en œuvre d'un dispositif de MCDR

Le projet INNOVEZ BIO permettra de :

- mettre en synergie des acteurs diversifiés du développement des territoires autour de la thématique de l'innovation en AB et de son transfert ;
- favoriser l'innovation au niveau des fermes, des filières et des territoires ;
- fournir des résultats concrets : connaissances, outils, méthodes ou savoir-faire ;
- participer à la mise en place et potentiellement à l'ajustement des appels à projets régionaux PEI.

### Autres objectifs poursuivis

Les objectifs du dispositif de MCDR INNOVEZ BIO sont de proposer et de diffuser les outils et les méthodologies nouvelles pour favoriser la mise en place de groupes de partenaires locaux afin de repérer, faire émerger ou co-construire les innovations nécessaires à l'évolution des systèmes alimentaires et des territoires.

Le projet contribuera également aux 6 orientations prioritaires du FEADER via la mise en valeur des groupes et des innovations repérés et l'analyse de leurs performances, de leur durabilité et de la reproductibilité, les adaptations/évolutions possibles des systèmes agri-alimentaires actuels :

1. Encourager le transfert de connaissances et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie dans les zones rurales.
2. Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer viabilité des exploitations agricoles.
3. Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture.
4. Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie.
5. Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente face au changement climatique dans les secteurs agricole et alimentaire, ainsi que le secteur de la foresterie.
6. Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de pauvreté et le développement économique dans les zones rurales.

### - Calendrier prévisionnel pluriannuel indicatif

#### Des actions

Le programme de travail du projet comporte 4 volets :

- Volet 0 : Animer et coordonner
- Volet 1 : Repérer et faire émerger des innovations
- Volet 2 : Observer et caractériser les innovations
- Volet 3 : Essaimer et diffuser

#### Volet 0 : Animer et coordonner

Ce volet est dédié à la coordination et la mise en synergie des partenaires pour la création du réseau. Il comprend les responsabilités de gestion du projet et de liens entre les volets. L'objectif est de créer une dynamique de travail et de permettre à chacun d'avoir une vision d'ensemble du projet et de travailler en cohérence. Cela passe par l'organisation de réunions plénières et du comité de pilotage, l'animation du réseau, la collecte et la rédaction de comptes rendus des réunions des groupes de travail et plénières, et la réalisation de notes de synthèse et de rapports d'avancement. Ce volet sera important tout au long du projet, avec un accent particulier au démarrage pour fédérer l'équipe projet et instaurer la confiance nécessaire à la mise en place de nouveaux partenariats. Le fonctionnement de ce volet associe un noyau opérationnel (bureau exécutif) et un comité de pilotage (cf. article 3 de la convention de collaboration).

Les 3 autres volets interagissent entre eux. Ils seront répartis dans le temps de la manière suivante en terme d'activités (figure 1):

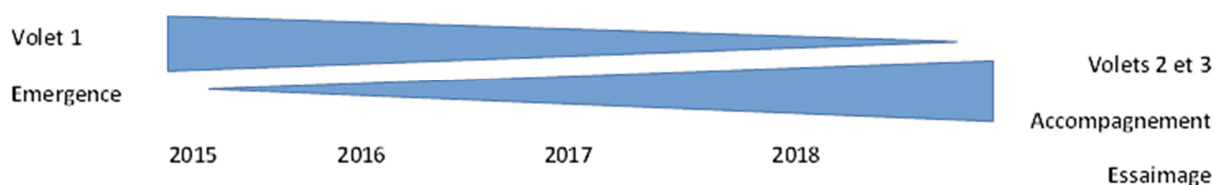


Figure 1 : articulation des volets du projet dans le temps



## Volet 1 : Repérer et faire émerger des innovations

Ce volet consistera à mobiliser chacun des réseaux des membres du projet INNOVEZ BIO, pour repérer et faire émerger des groupes opérationnels multi-acteurs dans les systèmes agri-alimentaires biologiques, porteurs d'innovations à l'échelle de fermes, de filières ou de territoires. Ce volet se décline en deux activités qui seront menées en parallèle.

### **Activité 1.1 : Définir collectivement les critères d'identification de groupes multi-acteurs innovants**

Le travail sera de définir un cadre pour l'identification des groupes multi-acteurs recherchés et du type d'innovations qu'ils concernent, c'est-à-dire de proposer des critères partagés pour définir le type de groupes multi-acteurs et d'innovations visés : innovations technologique, sociale ou organisationnelle, endogène ou exogène, à l'échelle de la parcelle, du paysage, de la filière ou du territoire.

Dès le début du projet, un travail important de partage de méthodologie sera réalisé. Dans ce cadre rentre l'analyse des méthodes à utiliser. Un "brain-storming" sera effectué pour définir ce qu'on veut inventorier, avec quels objectifs et selon quelles modalités. Cette étape de réflexion sur les groupes de travail sera l'objet de la première année du projet.

### **Activité 1.2 : Recenser des groupes multi-acteurs candidats**

Le travail consistera à réaliser l'identification et le recensement de groupes multi-acteurs innovants déjà constitués ou à constituer.

Pour être rapidement opérationnels fin 2015, les partenaires du projet mobiliseront leurs propres réseaux pour repérer des acteurs innovants ou des groupes existants prêts à constituer des groupes opérationnels multi-acteurs, via des projets qui se sont intéressés ou s'intéressent à l'innovation en AB. Pour repérer des innovations à l'échelle de filière ou de territoire, nous procéderons par enquête via les lieux de concertation / mutualisation actuels en particulier les commissions ITAB et les commissions spécifiques des réseaux APCA et FNAB notamment.

De plus, nous assurerons une veille active pour faire remonter les initiatives de terrain et les travaux de recherche et développement en cours ou achevés pouvant donner lieu à la création de groupes opérationnels en capacité de répondre à des appels à projets régionaux.

A titre d'exemple, les initiatives locales suivantes nous semblent intéressantes à investiguer plus en profondeur (dynamiques collectives multi-acteurs, sur un territoire donné) : expériences du GABB32 sur les couverts végétaux et la réduction du travail du sol dans le Gers, groupe BASE bio (sous-groupe bio du réseau national Biodiversité, Agriculture, Sols et Environnement) d'échange d'agriculteurs et techniciens sur l'agriculture de conservation, groupe FERME Ecophyto, animation d'un groupe d'agriculteurs bio suivi en Picardie par Agro-Transfert Picardie, territoires 100% en AB ou à forte surface en AB (communes en Bourgogne, BioVallée, certains PNR...), rencontres techniques organisées par les Chambres d'agriculture en Ile-de-France, publication des "Grain de réussite" et "Guide des savoir-faire" en Pays de la Loire (Chambre d'agriculture et Coordination Agrobiologique), sites pilotes engagés dans la dynamique nationale "Eau et bio" (démarche multi-acteurs engagée sur 25 sites sur toute la France), les dynamiques locales suivies dans le projet ABILE.

### **Activité 1.3 : Appui à la constitution de partenariats multi-acteurs**

Les têtes de réseau partenaires assureront avec leurs membres une veille active sur les appels à projet PEI dans les régions. Pour cela, des contacts avec les conseils régionaux (autorité de gestion), avec l'ARF (Association des régions de France) et avec le ministère chargé de l'Agriculture seront établis.

Le réseau thématique apportera un appui méthodologique à la constitution de partenariats multi-acteurs dans l'esprit de la mobilisation collective, en vue de dépôt de projets aux AAP, notamment en fléchant des méthodologies facilitant leur mise en œuvre.

## **Réalisations et productions attendues :**

Le séminaire de lancement du projet à l'automne 2015 permettra :

- un cadre commun de définition de l'innovation et de groupes innovants,
- une liste de groupes opérationnels potentiels,
- l'analyse de cas d'étude.

Entre 2016 et 2018 : Partage par les partenaires du caractère innovant des groupes multi-acteurs et capitalisation de ces expériences dans une bibliothèque partagée. Partage de méthodologie d'appui à la constitution de groupes. Proposition de critères descriptifs des groupes et liste de groupes opérationnels constitués et de projets soumis.

### Volet 2 : Observer et caractériser les innovations

L'objectif de ce volet est de permettre la caractérisation des innovations et l'analyse du fonctionnement de ces groupes, de la démarche de partage, du processus de mise en œuvre. Pour cela, nous nous appuyerons sur l'analyse de cas d'étude identifiés dans le premier volet.

La caractérisation s'intéressera à trois champs principaux : (i) définir les questions techniques, sociales, territoriales auxquelles répondent les innovations mises en œuvre, (ii) décrire les outils et démarches de partage des connaissances utilisés au sein des groupes d'innovation, (iii) lister les questions posées à la recherche, sources d'inspiration pour le montage de projets de recherche ou la mise en place d'expérimentations.

#### **Activité 2-1 : Caractériser les innovations**

L'objectif de cette activité est de décrire/caractériser les innovations repérés, via leurs performances agronomiques, économiques, leurs impacts environnementaux et sociaux. Il conviendra de combiner les innovations à construire (issues principalement de travaux de recherche) et celles existantes chez les producteurs ou dans les filières, territoires (savoir-faire paysans liés aux conditions pédoclimatiques et/ou sociologiques locales). Les indicateurs utilisés seront définis collectivement et adaptés aux types d'innovation étudiés et aux objectifs pour lesquels ils ont été mis en place. Nous pourrions distinguer deux types d'indicateurs :

- Indicateurs globaux de durabilité, inspirés des outils d'évaluation multicritères (RefAB, MASC-AB, Indigo, Planet...),
- Indicateurs des acteurs eux-mêmes (critères de réussite, de satisfaction), adaptés à la situation et définis de manière participative, au cas par cas,

A partir des données recueillies, du contexte des innovations et des résultats obtenus, nous appuyerons les partenaires locaux pour cerner les facteurs et conditions qui permettent la mise en œuvre des innovations étudiées. Nous les aiderons à analyser si les performances de ces innovations évaluées précédemment s'expriment dans tous les contextes et situations de production ou non (si l'innovation repérée est reproductible et répétable). Nous nous attacherons également à les aider à mettre en exergue les facteurs personnels, individuels (capital humain) et collectifs (constitution et mode d'organisation du collectif) qui expliquent la dynamique étudiée et précisent le domaine de validité ; celui-ci prendra la forme d'un ensemble de précautions et de mises en garde qui décrivent ce qu'il convient de réunir (facteurs de production, savoir-faire, organisation, rapports au voisinage...) pour limiter les risques à la mise en œuvre d'une telle nouveauté. Nous mesurerons comment et dans quelles conditions sont adoptées les innovations. Nous capitaliserons les résultats des différents groupes au niveau national. Ainsi, le travail consistera à décrire les innovations elles-mêmes pour les diffuser et les rendre génériques.

Nous pourrions notamment nous appuyer sur la méthode utilisée dans le projet Vitinnobio, proposée et adaptée du RMT SdCI et des travaux de JM Meynard (INRA), mais aussi sur les premiers acquis des projets européens AgriSPIN et OK-Net Arable.

## Activité 2-2 : Analyser les processus

L'objectif de cette activité est d'analyser les processus qui ont donné naissance à ces groupes innovants, les outils et démarches de partage des connaissances utilisés au sein de ces groupes et de lister les questions posées à la recherche. Les points forts (ce qui marche) et faibles (difficultés rencontrées) seront analysés.

Ce travail conduira à des échanges méthodologiques (évaluation et analyse de données) sur les approches menées. Ainsi, le travail consistera à décrire les modes de fonctionnement de groupes pilotes (cas d'étude) pour partager les clés de réussite, améliorer les méthodes d'accompagnement de groupes (volet 1) et insérer ces enseignements dans un guide méthodologique (volet 3).

### Réalisations et productions attendues :

Les premiers travaux permettront :

- une première caractérisation de quelques innovations
- la construction d'une première grille d'analyse de processus, en s'appuyant sur des groupes pilotes (fonctionnement des échanges, outils utilisés, attentes vis-à-vis de la recherche - formation - développement).
- une première analyse des processus, pour une meilleure mutualisation des expériences.

Entre 2016 et 2018 : Partage par les partenaires d'innovations caractérisées. Partage des fonctionnements des groupes multi-acteurs et capitalisation de ces expériences dans une bibliothèque partagée.

### Volet 3 : Essaimer et diffuser

La valorisation et la communication sur les résultats du projet sont importantes dans le programme de travail.

Dans ce volet, il s'agit de co-construire et diffuser les résultats issus des travaux des volets 1 et 2 du projet INNOVEZ BIO : les méthodologies mises en place pour l'accompagnement des groupes, la caractérisation des innovations, mais aussi le partage et la diffusion des connaissances au travers (i) du développement d'un guide méthodologique (boîte à outils), (ii) de la consolidation du lien entre les structures de recherche, de formation et de développement dont le niveau et le type d'expertise sera précisé, (iii) tout en renforçant les transferts vers les acteurs du développement rural, la formation initiale et continue.

Ainsi, nous organiserons des séminaires acteurs du développement rural/chercheurs, qui allieront co-construction de méthodes et formations, sur la base du partage des travaux des volets 1 et 2.

Nous veillerons aussi à communiquer le plus largement possible nos résultats et ceux des différents groupes, de la manière la plus innovante possible (web, vidéos, réseaux sociaux). Nous appuierons les différents groupes dans leurs actions de diffusion, communication.

En effet, la stratégie de valorisation des résultats sera affinée avec l'ensemble des partenaires, **dès le début du projet**. L'ensemble des partenaires du projet porteront la valorisation et le transfert des résultats du projet sur le plan scientifique, technique et pédagogique. Pour cela, la stratégie et le plan de valorisation opérationnel seront finalisés dès le début du projet avec un plan de communication associé, afin que l'ensemble des partenaires puissent, dès le démarrage du projet, faire connaître les travaux qui sont engagés dans ce projet aux différentes cibles visées. Ce plan sera ajusté annuellement.

Différents outils de valorisation du projet et de ses résultats seront produits dès le démarrage du projet et régulièrement en cours de projet, pour atteindre le public cible prioritaire : les réseaux locaux des partenaires, les réseaux ruraux régionaux et les groupes thématiques régionaux concernés. Différents canaux de diffusion seront activés (pour atteindre les différentes cibles) et les messages seront segmentés (pour cibler les messages selon les profils visés).

Un logo (identité visuelle pour un projet multi-partenarial) et une charte graphique (masque de documents, police, couleurs) seront créés pour mieux identifier le projet et faciliter un sentiment d'appartenance à un collectif.

Nous créerons un site internet collaboratif (wiki) afin de partager les travaux sur la thématique. Nous communiquerons sur les résultats au travers de la newsletter de l'ITAB ("Du côté de l'ITAB et de son réseau"), mais également via les réseaux sociaux et les réseaux des partenaires.

En fonction des premiers travaux, nous diffuserons nos résultats sous le format le plus approprié (support vidéo éventuel), en plus des événements et des documents papiers et des publications en ligne d'ores-et-déjà envisagés :

- séminaires et formations pour accompagner l'appropriation des résultats et inciter les acteurs locaux à proposer des projets multi-acteurs innovants et essayer la méthodologie.
- articles dans la presse pour informer des initiatives collectives repérées et des innovations.
- visites de réalisations innovantes organisées avec les enseignants, production de supports de cours diffusés via le réseau Formabio.

Nous valoriserons également nos résultats via leur publication sur le site du réseau rural (reseaurural.fr). Tous les événements organisés sur la période 2015-2018 seront ouverts aux membres du réseau rural.

Enfin, nous travaillerons en relation avec le EIP-AGRI Service Point qui connecte les différents groupes et réseaux au niveau national/régional à l'échelle européenne pour faire connaître nos travaux et nous veillerons à promouvoir notre réseau afin d'inspirer d'autres initiatives en Europe via le site internet d'IFOAM Europe.

### **Réalisations et productions attendues :**

L'année 2015 permettra la création de la charte graphique et du logo du projet mais aussi la création du site collaboratif du réseau et la construction du premier plan de diffusion.

Entre 2016 et 2018 : Le plan de diffusion sera annuellement réactualisé en fonction de l'avancement du projet et des types d'innovations collectées/décrites. Les livrables seront réalisés et diffusés le plus largement possible.

### - Répartition prévisionnelle des missions et des moyens consacrés au MCDR par ses membres partenaires

#### Rôles et missions au sein du dispositif de MCDR

L'ITAB aura la mission d'animer et de coordonner le dispositif MCDR Innovez Bio et d'assurer la gestion administrative et financière du projet. Il vise à créer un espace de dialogue fédérateur et structurant autour de l'innovation en AB et du développement rural (Wiki), lieu d'échanges permettant d'apporter de la visibilité à ce qui se fait (en lien avec sa base de données des projets AB "qui fait quoi" (<http://qfq.itab.asso.fr/>)). L'ITAB aura à coeur de valoriser des méthodologies et de les diffuser et de permettre un partage de l'information et des connaissances. Il aura aussi pour mission d'appuyer la construction de projets permettant d'échanger et de progresser entre acteurs du développement local de l'AB. L'ITAB activera les différents cercles de ses réseaux, en particulier les 8 membres du collège recherche-expérimentation.

L'INRA Ecodéveloppement apportera son expertise sur les méthodologies d'analyse des collectifs et des innovations, à la fois sous un angle social et biotechnique, en mettant à disposition les cadres d'analyse produits dans le projet COTRAE (PSDR). Elle pourra contribuer au repérage de collectifs et situations d'innovation en fonction des territoires choisis. Ces travaux seront menés pour partie en partenariat avec l'ISARA-Lyon, les deux structures étant partenaires de recherche dans le projet COTRAE.

L'APCA s'impliquera dans les trois volets du projet et mobilisera son réseau pour faire remonter les initiatives de terrain et capitaliser sur ces expériences. L'APCA apportera son expertise sur la typologie des systèmes, sur l'évaluation des systèmes (expérimentations, tests en exploitation,

indicateurs), sur l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs, la préservation de la ressource en eau, la mise en place de circuits courts, la structuration des filières, l'accompagnement de projet de territoire avec les collectivités. L'APCA pourra également mobiliser des outils existants comme le salon Tech&Bio pour la valorisation des productions du projet ou encore le réseau Resolia pour la mise en place de formations. L'APCA contribuera à l'organisation et l'animation du séminaire de lancement du projet. L'APCA apportera une contribution écrite au projet. L'APCA propose sa participation au bureau exécutif du projet.

L'ISARA-Lyon s'engage à apporter son expertise sur les thématiques suivantes : co-conception de systèmes de cultures innovants, restauration de la ressource en eau et AB, développement local et AB, systèmes alimentaires et AB. Elle participera à l'analyse des enjeux et des pratiques liés à l'innovation. Elle portera un regard attentif sur la diversité des processus d'innovation mais surtout sur les spécificités et les motivations des concepteurs et porteurs d'innovation que ceux-ci et celles-ci se situent dans la sphère des innovations techniques et technologiques en matière de production agricole ou dans la sphère des innovations organisationnelles et sociales en particulier dès lors que l'on regarde les thématiques des systèmes alimentaires et du développement territorial. L'ISARA-Lyon, école formant des ingénieurs en agriculture, agro-alimentaire et environnement, apportera également son expertise et ses savoir-faire en matière de valorisation et de mobilisation des résultats d'INNOVEZ Bio dans la formation et inversement s'en saisira pour ses formations.

FNE, France Nature Environnement, s'engage à rechercher et faire s'impliquer deux à trois fédérations régionales parmi les 20 de son réseau, qu'elle accompagnera fortement via un appui méthodologique et une coordination nationale. FNE apportera son expertise sur la biodiversité, les zones de captage, la préservation de la ressource en eau (qualité et quantité), et les circuits d'alimentation notamment. FNE participera aux groupes locaux, à l'analyse des enjeux liés aux innovations et apportera des contributions écrites au projet. FNE apportera également un appui à l'élaboration des projets PEI.

L'association Bio Consom'acteurs viendra en appui dans le projet sur les tâches suivantes :

- mobilisation des acteurs du réseau pour la mise en place de groupes de partenaires locaux
- veille sur les appels à projets et aide au montage des dossiers
- vulgarisation des avancées du projet et articles dans la presse
- communication et diffusion
- manifestations de présentation du projet
- réunions de suivi avec les partenaires du projet

La FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France) contribuera à la dynamique collective de réflexion et à la mobilisation des sites pilotes, territoires d'études et/ou initiatives existantes ou émergentes au sein du réseau FNAB répondant à tout ou partie des enjeux du projet « INNOVEZ BIO », notamment les territoires et partenaires engagés dans le dispositif national des "sites pilotes Eau et bio" (volet 1 et 2). La FNAB s'engage également à participer aux instances de coordination du projet (volet 0). Enfin, la FNAB apportera sa contribution et son appui à l'émergence de projets sur l'innovation en agriculture biologique, par le relais d'information, l'appui à l'élaboration de fiches méthodologiques et l'appui direct aux collectifs de producteurs issus de son réseau pour la mise en œuvre de démarches collectives innovantes partenariales.

Dans le cadre de la mission animation et développement des territoires, les animateurs du réseau Agriculture Biologique de l'enseignement agricole «Formabio» participeront aux réflexions du projet INNOVEZ BIO, notamment en appuyant les coopérations avec les EPLEFPA sur les territoires où se développeront les projets. Cet appui pourra prendre la forme de relais pour identifier des personnes contacts dans les établissements (enseignants, formateurs, directeurs d'exploitation) et partager les réflexions et travaux déjà engagés par les établissements sur les thèmes du projet INNOVEZ BIO. Il pourra aussi porter sur la valorisation des travaux du réseau dans l'enseignement agricole : communication, création de ressources pédagogiques, mise en place d'expérimentations.

## Moyens consacrés au dispositif de MCDR en personnel et autres moyens sur 2015-2018

| moyens / partenaire | Personnel affecté au <u>dispositif de MCDR</u>   | Moyens mis à disposition  | Autres  |
|---------------------|--|---|---|
| ITAB                | Céline Cresson, Ingénieur chargée de mission, 40% ETP  | bureau, ordinateur, téléphone, appui administratif et financier | organisation de réunions et prise en charge des frais afférents   |
| INRA                | Marc Tchamitchian et Mireille Navarette (Salaires publics) - 20% ETP<br>+ CDD 18 mois  | bureau, ordinateur, téléphone, appui administratif et financier | accès aux bases de données de publications scientifiques, aux réseaux et résultats disponibles dans l'unité |
| APCA                | Elodie Betencourt 15%ETP   | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Réunions avec le réseau des chambres  |
| ISARA-Lyon          | Philippe Fleury, Audrey Vincent (département ASTER), Marion Casagrande, Joséphine Peigné (département AGE, agro-écologie et environnement) - 40% ETP | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Liens avec enseignement   |
| FNE                 | Camille Dorioz, chargé de mission agriculture FNE - 20% ETP  | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Liens avec les fédérations régionales   |
| Bioconsom'acteurs   | Diana Semaska, journaliste, 11 jour/an<br>Charlotte Gondouin, chargée de mission, 11 jour/an<br>20% ETP  | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Frais de réunion, déplacement, manifestations et communication  |
| FNAB                | Anne Haegelin  | Liens avec sites pilotes 'Eau et bio'                           | Liens avec sites pilotes 'Eau et bio'   |
| Formabio            | Jean-Marie Morin et Bertrand Minaud (salaires publics)   | réseau EPLEFPA  | Liens avec enseignement   |

### - Relations entre le projet 2015-2018 de la structure porteuse de projet et d'autres projets envisagés par cette structure sur la même période

La structure porteuse du MCDR, l'ITAB, est aussi impliquée dans la coordination d'une nouvelle action thématique transversale (ATT) avec les Instituts techniques agricoles (ITA) pour la construction d'une stratégie nationale de la recherche-expérimentation en agriculture biologique dont un des axes de travail touche également à l'innovation en agriculture biologique. Ces deux projets sont très complémentaires. L'ATT est centrée sur les innovations socio-techniques et cible spécifiquement les Instituts Techniques Agricoles.

**- Estimation provisoire indicative de budgets prévisionnels du projet de 2015 à 2018**

| membre / Types de dépenses  | Structure candidate<br>porteuse de projet<br>ITAB | INRA             | APCA            | ISARA-Lyon       | FNE              | Bio consom'acteurs | <b>Total</b>     |
|---|---|------------------|-----------------|------------------|------------------|--------------------|------------------|
| Dépenses de personnel   | 149 787 €   | 89 872 €         | 49 500 €        | 86 400 €         | 72 600 €         | 33 000 €           | <b>481 159 €</b> |
| Dépenses de déplacement,<br>restauration, hébergement                         | 10 000 €  | 6 000 €          | 6 000 €         | 6 000 €          | 6 000 €          | 2 500 €            | <b>36 500 €</b>  |
| Prestations de service  | 25 000 €  | - €              | 10 000 €        |                  | 12 000 €         | - €                | <b>47 000 €</b>  |
| Autres dépenses directes  | 43 300 €  | 6 000 €          | 6 000 €         | 6 000 €          | 6 000 €          | 10 000 €           | <b>77 300 €</b>  |
| Dépenses indirectes affectées au<br>projet (15% max des dépenses de<br>pers.) | 22 468 €  | 10 121 €         | 7 425 €         | 12 960 €         | 10 890 €         | 4 950 €            | <b>68 814 €</b>  |
| <b>Totaux TTC</b>   | <b>250 555 €</b>                                  | <b>111 993 €</b> | <b>78 925 €</b> | <b>111 360 €</b> | <b>107 490 €</b> | <b>50 450 €</b>    | <b>710 773 €</b> |
| Autofinancement *   | 50 111 €  | 22 399 €         | 15 785 €        | 22 272 €         | 21 498 €         | 10 090 €           | <b>142 155 €</b> |
| Subvention demandée   | 200 444 €   | 89 594 €         | 63 140 €        | 89 088 €         | 85 992 €         | 40 360 €           | <b>568 618 €</b> |

\* Pour l'INRA, autofinancement = salaires publics

## **- Indicateurs de suivi et de réalisation du programme d'actions 2015-2018**

- nombre de réunions du réseau d'acteurs,
- nombre de participants aux actions du réseau, par type d'actions
- nombre d'actions de communication, par type d'actions de communications
- nombre de publications mises en ligne, par niveau de publication
- nombre d'échanges thématiques et analytiques avec le RRN, les RRR
- nombre de participants aux formations proposées, par type de bénéficiaire
- nombre d'activités du réseau rural européen auquel le projet aura, le cas échéant, participé

**Indicateurs prévus par la structure candidate**, en matière d'animation, de fonctionnement et de productions du dispositif de MCDR, en relation avec les caractéristiques de fonctionnement attendues d'un dispositif de MCDR (cf. objectifs opérationnels de l'AAP) :

### Pour le suivi du projet :

- plan de valorisation et de communication et réactualisation annuelle.
- nombre de réunions de travail
- nombre de personnes assistant aux modules de formation et d'enseignement
- nombre de pages internet créées (ITAB, QFQ, etc), nombre d'actualisations, de visites et de téléchargements
- nombre d'articles publiés
- nombre de participation à des colloques/congrès/journées d'information

### Pour l'évaluation du projet :

- nombre de réponses aux appels à projets régionaux
- nombre de groupes accompagnés
- rapports annuels de l'action de valorisation : activités de communication réalisées
- nombre et nature d'outils de communication effectivement produits
- nombre de fiches techniques réalisées et diffusées
- nombre de publications scientifiques et notes techniques (sur les thèmes traités)
- nombre de modules de formation et d'enseignement réalisés : programmes et documents pédagogiques réalisés
- séminaire de restitution : invitation et programme, nombre de participants
- nombre de manifestations régionales et nationales avec présentation du projet et de ses résultats
- diversité des publics touchés

Ces divers indicateurs seront renseignés au moment de la demande de paiement de l'aide accordée.

## **- Contribution à l'innovation : ambition du dispositif de MCDR en la matière**

Dans notre projet, nous privilégierons l'innovation vue à la fois comme un objet innovant et comme un processus de création/appropriation, possédant des dimensions à la fois techniques, économiques, environnementales et sociales.

Les innovations peuvent être « incrémentales » c'est-à-dire qu'elles apportent des améliorations au précédent système, sans le modifier considérablement ; ou « radicales », lorsqu'elles induisent une forte reconfiguration du système (Meynard, 2012)<sup>2</sup>. Le projet européen IN-SIGHT (FP6) a aussi proposé une typologie de l'innovation, qui inclut (1) les innovations technologiques, (2) l'innovation fondée sur la connaissance et (3) les innovations sociales et organisationnelles.

Nous étudierons (1) des innovations radicales (i) en introduisant ou combinant des objets habituellement non présents ou non associés ou (ii) en reconsidérant la structure de base du système ; (2) des innovations issues de la R&D testées à l'échelle de la parcelle cultivée mais (i)

---

<sup>2</sup> Meynard JM., 2012. La reconception est en marche ! Innov. Agron. 20, 143 153



implémentées à l'échelle de l'exploitation agricole, ou du territoire et/ou (ii) améliorées et parfois poussées à leur extrémité ; et enfin (3) des innovations technologiques (comme un matériel de travail du sol innovant), des combinaisons performantes de pratiques et/ou des capacités gestionnaires et des modes d'organisation du travail astucieuses (par exemple pour gérer des concurrences entre travaux ou la mise en place d'un atelier de transformation permettant l'utilisation en restauration collective de produits biologiques locaux).

Nous pensons que le repérage, l'analyse, la comparaison et la capitalisation de solutions trouvées chez les agriculteurs et groupes d'agriculteurs peuvent former une autre manière de mettre au point des systèmes de production innovants et de mener des recherches de manière complémentaire à l'expérimentation classique, par accumulation de connaissances jurisprudentielles. C'est ce challenge que se propose de relever notre projet : hybrider connaissances profanes et analyse scientifique pour concevoir et essayer des systèmes de production innovants et ainsi participer au développement rural.

### **3- Descriptif des actions du dispositif de MCDR mises en œuvre avant fin décembre 2015**

#### **- Actions (prévues et achevées avant le 31 décembre 2015)**

##### Présentation

Une première action consistera à organiser en 2015 un séminaire entre les partenaires du projet afin de fédérer l'équipe projet, d'engager les travaux (volet 1 notamment) et d'être très rapidement opérationnel pour appuyer les réseaux locaux des partenaires à répondre aux premiers appels à projets PEI régionaux avec des groupes pilotes déjà repérés mais aussi affiner le programme pluriannuel de ce projet.

##### Calendrier prévisionnel

- Septembre 2015 : Début de l'action, préparation du séminaire, concertation sur les projets potentiels des membres locaux et synthèse des appels à projets PEI lancés par les régions ;
- Octobre 2015 : séminaire (2 jours) sur la mécanique des PEI (+ interventions ARF, Ministère) ; cadrage des innovations, choix des régions et des projets pilotes en fonction des groupes existants ; finalisation dans le détail du programme pluriannuel ;
- Novembre-Décembre 2015 : Partage d'expériences et de méthodologies, accompagnement des groupes et des réponses aux appels à projets.

##### Réalisations et productions attendues

Volet 1 : Le séminaire de lancement du projet à l'automne 2015 permettra un premier cadrage des innovations et groupes innovants suivis, ainsi que la présentation des cas d'étude.

Volet 2 : Les premiers travaux permettront un partage d'expériences et de méthodologies.

Volet 3 : L'année 2015 permettra la création de la charte graphique et du logo du projet mais aussi la création du site internet du réseau et la construction du premier plan de diffusion.

## - Moyens humains

### Nombre d'ETP et compétences mobilisés (structure candidate et partenaires)

| moyens / partenaire | Personnel affecté au <u>dispositif de</u><br>MCDR  | Moyens mis à disposition  | Autres  |
|---------------------|--|---|---|
| ITAB                | Céline Cresson, Ingénieur chargée de mission, 40% ETP  | bureau, ordinateur, téléphone, appui administratif et financier | organisation de réunions et prise en charge des frais afférents   |
| INRA                | Marc Tchamitchian et Mireille Navarette (Salaires publics) - 20% ETP<br>+ CDD 18 mois  | bureau, ordinateur, téléphone, appui administratif et financier | accès aux bases de données de publications scientifiques, aux réseaux et résultats disponibles dans l'unité |
| APCA                | Elodie Betencourt 15%ETP   | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Réunions avec le réseau des chambres  |
| ISARA-Lyon          | Philippe Fleury, Audrey Vincent (département ASTER), Marion Casagrande, Joséphine Peigné (département AGE, agro-écologie et environnement) - 40% ETP | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Liens avec enseignement   |
| FNE                 | Camille Dorioz, chargé de mission agriculture FNE - 20% ETP  | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Liens avec les fédérations régionales   |
| Bioconsom'acteurs   | Diana Semaska, journaliste, 11 jour/an<br>Charlotte Gondouin, chargée de mission, 11 jour/an<br>20% ETP  | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Frais de réunion, déplacement, manifestations et communication  |
| FNAB                | Anne Haegelin  | sites pilotes 'Eau et bio'                                      | Liens avec sites pilotes 'Eau et bio'   |
| Formabio            | Jean-Marie Morin et Bertrand Minaud (salaires publics)   | réseau EPLEFPA  | Liens avec enseignement   |

### Organisation éventuelle en équipe

Céline Cresson, ITAB, s'appuiera sur un ensemble de collaborateurs de l'ITAB travaillant pour partie sur la thématique de l'innovation en AB : Laurence Fontaine, Frédéric Rey, Laetitia Fourrié, Adeline Cadillon, Antoine Roinsard, Vianney Le Pichon, Marc Chovelon et Patrice Marchand.

### - Répartition des dépenses prévisionnelles entre les membres partenaires du MCDR (actions achevées avant le 31 décembre 2015) ;

## Budget prévisionnel pour l'année 2015 (prestation de service et plan de financement)

| membre / Types de dépenses  | Structure candidate porteuse de projet ITAB | INRA     | APCA    | ISARA-Lyon | FNE      | Bioconsom'acteurs | Total    |
|---|---|----------|---------|------------|----------|-------------------|----------|
| Dépenses de personnel   | 11 358 €                                    | 9 986 €  | 5 500 € | 9 600 €    | 8 067 €  | 3 667 €           | 48 177 € |
| Dépenses de déplacement, restauration, hébergement                      | 1 111 €                                     | 667 €    | 667 €   | 667 €      | 667 €    | 278 €             | 4 055 €  |
| Prestations de service  | 2 780 €                                     | - €      | 1 111 € | - €        | 1 333 €  | - €               | 5 224 €  |
| Autres dépenses directes  | 4 290 €                                     | 667 €    | 667 €   | 667 €      | 667 €    | 1 111 €           | 8 068 €  |
| Dépenses indirectes affectées au projet (15% max des dépenses de pers.) | 1 704 €                                     | 1 125 €  | 825 €   | 1 440 €    | 1 210 €  | 550 €             | 6 853 €  |
| Totaux HT   | 21 243 €                                    | 12 444 € | 8 769 € | 12 373 €   | 11 943 € | 5 606 €           | 72 378 € |
| Autofinancement   | 4 249 €                                     | 2 489 €  | 1 754 € | 2 475 €    | 2 389 €  | 1 121 €           | 14 476 € |
| Subvention demandée   | 16 994 €                                    | 9 955 €  | 7 016 € | 9 899 €    | 9 555 €  | 4 484 €           | 57 902 € |

La prestation de service correspond à la location de salle / traiteur pour le séminaire de lancement du projet.

La subvention sollicitée au titre de l'AAP pour l'année 2015 est de 57 902 €

### - Productions issues des actions du dispositif de MCDR, achevées avant le 31 décembre 2015 :

- Première liste de groupes à accompagner sur le territoire Français,
- Actes du séminaire de lancement
- Bibliographie : méthodologies, articles, supports documentaires, publications

Ces réalisations seront achevées avant le 31 décembre 2015 afin d'engager leur valorisation et diffusion dès la fin 2015 au sein du RRN et des RRR.

### - Modalités de diffusion et de communication des résultats du projet

La valorisation et la communication sur les résultats du projet sont importantes dans le programme de travail, aussi des moyens sont clairement affectés et un volet du projet lui est dédié (cf. volet 3).

#### Public(s) cible(s) prioritaire(s)

Les réseaux des partenaires (recherche, formation, développement), les réseaux ruraux régionaux et les groupes thématiques régionaux sont les principales cibles du projet.

#### Moyens de communication et de diffusion envisagés

- logo et charte graphique
- wiki pour partager les travaux entre partenaires du dispositif de MCDR
- premiers résultats diffusés largement (voir détail volet 3)
- Publications sur le site web du réseau rural : reseau rural.fr

#### Restitutions ouvertes aux membres du réseau rural

Le séminaire de travail prévu en 2015 sera ouvert aux réseaux ruraux régionaux qui souhaitent y participer. Il en sera de même pour tous les événements organisés sur la période 2015-2018.

### - Perspectives et modalités de transfert de résultats au(x) public(s) cible(s) prioritaire(s) pour favoriser leur appropriation active par des publics cibles.

Nous prévoyons de proposer des séminaires acteurs du développement rural/chercheurs, des formations et des outils pour inciter les partenaires locaux à constituer des projets multi-acteurs innovants et de démultiplier la méthodologie. Nous travaillerons en relation avec le EIP-AGRI Service Point et le site internet d'IFOAM Europe (voir détail volet 3).

Cofinancé par l'Union Européenne



**FOADER** Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :  
*l'Europe investit dans les zones rurales*



En collaboration avec



# PROJET INNOVEZ BIO

en réponse à l'appel à projet du Réseau Rural Français

## Descriptif technique du projet

### 1- Informations générales

- **Intitulé du projet : INNOVEZ BIO**
- **Date de début du projet : 01/09/2015**
- **Date d'achèvement du projet : 31/08/2018 (durée 36 mois)**
  
- **Désignation de la personne qui engage la structure candidate**  
Krotoum KONATÉ, Directrice  
ITAB, Institut Technique de l'Agriculture Biologique  
149 rue de Bercy - 75595 PARIS Cedex 12  
01 40 04 50 63, [krotoum.konate@itab.asso.fr](mailto:krotoum.konate@itab.asso.fr)
  
- **Désignation du chef de projet (également chef de file du partenariat)**  
Céline CRESSON, Chargée de mission scientifique et réseau  
ITAB, Institut Technique de l'Agriculture Biologique  
149 rue de Bercy - 75595 PARIS Cedex 12  
01 40 04 50 65, [celine.cresson@itab.asso.fr](mailto:celine.cresson@itab.asso.fr)
  
- **Identification de la structure candidate**

#### Organisation générale et implantation territoriale

Créé en 1982, l'ITAB, l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique, est un ITA, Institut Technique Agricole (association loi 1901) dédié à la coordination nationale de la recherche-expérimentation en agriculture biologique (AB) et géré par des professionnels.

L'institut dispose de 4 antennes (le siège social à Paris et 3 antennes à Angers, Etoile-sur-Rhône et Montpellier) dans lesquelles sont repartis les salariés (19,5 ETP). L'ITAB fédère les groupements de producteurs, les chambres d'agriculture, les producteurs, la recherche, les stations expérimentales, les instituts techniques agricoles, les formateurs, les entreprises, les organismes publics, les interprofessions.

#### Compétences particulières (références de travaux antérieurs...)

L'ITAB est un acteur-clé dans le domaine de la recherche et de l'expérimentation en AB, il compte parmi ses adhérents des structures agricoles et d'expérimentation nationales, régionales, spécifiques ou non à l'agriculture biologique. L'ITAB rassemble des experts de terrain, de la recherche et des agriculteurs afin de développer les connaissances techniques sur le mode de production biologique utiles aux agriculteurs en AB et en conventionnel. L'ITAB est impliqué dans 49 projets de R&D, dont 16 qu'il pilote : 6 nouveaux projets en 2014, 7 projets européens, 2 projets ANR (Agence Nationale de la Recherche) et 1 nouveau RMT (Réseau Mixte Technologique) : TransfoBio. L'institut est expert dans 10 domaines : élevage, grandes cultures, arboriculture, maraîchage, viticulture, semences & plants, agronomie, intrants, qualité des produits et transformation, environnement.

### Objectifs et priorités d'action de la structure

Concertation, co-construction et partage sont des valeurs qui animent l'ITAB dans sa mission de coordination nationale. Depuis 2014, l'ITAB déploie un nouveau programme opérationnel à l'horizon 2020 s'inscrivant dans le programme Ambition Bio 2017 et le contrat d'objectifs 2014-2020 des instituts techniques porté par l'ACTA (Association de Coordination Technique Agricole). Ce programme ambitieux, construit avec l'appui du Conseil Scientifique de l'ITAB, prend en compte les approches systémiques à différents niveaux d'échelle (parcelle, ferme, paysage), les interconnexions entre agriculture et écosystèmes, ainsi que l'alimentation, la santé et le bien-être des citoyens. L'étude des innovations est un des objectifs opérationnels du premier axe de travail de ce programme.

### Partenaires antérieurs sur la thématique du projet proposé à l'AAP

L'ITAB a coordonné l'axe de travail du RMT DévAB (Réseau Mixte Technologique pour le développement de l'agriculture biologique) sur la thématique innovation pendant 3 ans avec certains partenaires impliqués dans ce nouveau projet INNOVEZ BIO. Par ailleurs, le repérage d'innovations et l'étude des systèmes de production innovants sont des thèmes abordés dans plusieurs projets partenariaux où l'ITAB est pilote ou partenaire (par exemple, projets CASDAR Vitinnobio, InnovAB, ABILE, SMART, projet FP7 Solibam). L'ITAB travaille avec l'association Bio Consom'acteurs (membre de son conseil d'administration) dans le cadre du projet Bionutrinet (ANR).

#### **- Identification des structures partenaires du dispositif de MCDR**

Ce projet, porté par l'ITAB, associe des têtes de réseaux issues du monde associatif, du développement, de la recherche et de l'enseignement. Il comporte dans un premier temps :

- INRA, Institut National de la Recherche Agronomique (unité Ecodéveloppement)
- APCA, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
- ISARA-Lyon, Institut supérieur d'agriculture et d'agro-alimentaire Rhône-Alpes
- FNE, France Nature Environnement
- L'association Bio Consom'acteurs
- FNAB, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique
- Formabio

En 2015, ce partenariat sera élargi vers d'autres acteurs du monde rural (premiers contacts établis, à concrétiser dans le courant de l'année), notamment : VIVEA, PNR (parcs naturels régionaux), Association nationale des ingénieurs territoriaux de France (AITF), L'atelier Paysan, INRA UMR Innovation, réseaux ruraux régionaux.

Les membres locaux des réseaux des partenaires (chambres d'agriculture, groupements de producteurs biologiques, réseau ITAB, fédérations FNE) et les réseaux ruraux régionaux seront associés au dispositif avec l'émergence des premiers groupes pilotes de type PEI (Partenariats Européen d'Innovation) sur leur territoire.

| Nom de la structure  | APCA   | INRA, UR 0767 Ecodéveloppement   | ISARA-Lyon   | FNE   | Bioconsom'acteurs   | FNAB   |
|--|--|--|--|---|---|--|
| taille de la structure   | 151 (chiffres 2013)  | 20 salariés permanents, 8 CDDs   | Ecole d'ingénieurs de statut associatif  | 43 salariés   | Association nationale   | Fédération nationale des producteurs bio représentant environ 70% des agriculteurs bio française par l'intermédiaire des GRAB (groupements régionaux) adhérents  |
| nb ETP de la structure   | 149,5 (chiffres 2013)  | 27   | 96   | 38,2  | 3   | 13   |
| Organisation générale et implantations territoriales   | L'APCA fédère le réseau des chambres d'agriculture, organismes publics de développement agricole et territorial. Une action thématique est dédiée à l'AB et son développement. Sur cette thématique, le réseau des chambres s'organise à différents niveaux. L'ensemble des conseillers travaillant sur l'AB est d'environ 250. Les conseillers par production interagissent dans des groupes techniques. Ces groupes techniques sont animés par un référent technique. Ce référent expert technique a une mission nationale (7 experts techniques) d'animation et de coordination. Au niveau régional les chargés de mission ont un rôle d'animation et de coordination des actions sur la région, ils sont référents régionaux au niveau national. Ces référents régionaux interviennent au niveau national en binôme avec les élus AB régionaux (Groupe permanent). L'APCA fédère et anime le réseau avec 2 salariés et un élu. | Unité de recherche dépendant du centre INRA PACA et du département de recherche Sciences pour l'Action et le Développement (SAD)   | Ecole d'ingénieurs intervenant dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement implantée en Rhône-Alpes. L'école délivre un diplôme d'état reconnu par la commission des titres d'ingénieurs, mais aussi par le Ministère en charge de l'Agriculture (ministère de tutelle)  | Fédération d'association sur l'environnement au niveau régional et territorial.   | Équipe salariée au siège social à Montreuil en Île-de-France et une trentaine de relais locaux bénévoles (constitués ou pas en groupe)  | Organisme national à vocation agricole et rurale   |
| Compétences particulières (références de travaux antérieurs...)                              | Mise en place du salon européen Tech&Bio, participation à des projets de recherche-action, mise en place de références technico-économiques, stations expérimentales, actions pilotes sur des territoires à enjeu eau, circuits de proximité bio et local (Drive fermiers)...  | Unité interdisciplinaire ayant travaillé à définir l'écologisation des politiques publiques et des pratiques agricoles, travaillant aujourd'hui sur les transitions agroécologiques et vers l'agriculture biologique, unité spécialisée dans les cultures horticoles et arboricoles. Repérage et caractérisation de groupes d'acteurs innovants ; Appui méthodologique à la caractérisation des innovations. Partenariats établis avec les acteurs français de l'AB (ITAB, stations expérimentales) et les acteurs régionaux du conseil et de l'expérimentation, et les acteurs internationaux de l'AB (FiBL, CH) et de l'agroécologie (IPAR & SOCLA, BR). | Le projet de l'école vise à accompagner les mutations de nos secteurs d'activité, d'une part, en déclinant les compétences et les savoirs (-faire et -être) utiles à nos étudiants et, d'autre part, en développant une politique d'excellence dans les domaines de l'agroécologie et des systèmes alimentaires durables. L'interface avec le monde professionnel est au cœur même de nos trois activités :<br>- la formation supérieure (niveau ingénieur, licence et master),<br>- la recherche finalisée (avec un intérêt particulier pour la recherche participative,<br>- et les activités de développement (expertises, études et conseils).       | Travail sur le projet INDIBIO, mise en place du diagnostic IBEA, sensibilisation aux pratiques agroécologiques, Retour sur la participation des associations membres aux GIEE | L'association est engagée dans des missions permanentes d'expertise au sein de différentes organisations :<br>- Etude Bio Nutrinet en partenariat avec l'université Paris 13, l'INSERM, l'INRA, l'ITAB, Solagro et le CHU de Grenoble.<br>- Bio Cohérence : mandat au conseil d'administration (CA) et membre de la commission communication.<br>- Biocoop : mandat au CA<br>- ITAB : mandat au CA<br>- Conseil national de l'alimentation : participation aux réunions et au groupe de travail sur les produits bio avec publication d'un avis (n°74) adopté le 26 mars 2015.<br>- Membre du collectif Semons la biodiversité.<br>- Implication au sein du Collectif pour une transition citoyenne, à travers la création d'événements et du portage de la campagne « Moi, Citoyen » notamment puis mandat au CA de l'association Transition Citoyenne qui en est issue. | Fédération nationale regroupant les groupements de producteurs (échelle départementale et régionale) sur les 22 régions métropolitaines + Corse et DOM-TOM. Le détail de l'organisation territoriale et des coordonnés des membres départementaux (GAB) et régionaux (GRAB) du réseau FNAB est disponible sur le site internet de la FNAB  |
| Objectifs et priorités d'action de la structure  | Les chambres d'agriculture ont deux missions principales : être l'interlocuteur des pouvoirs publics et présenter les intérêts du monde agricole, assurer le développement agricole public. L'APCA en tant que tête de réseau, fédère et coordonne au niveau national les chambres d'agriculture pour faire monter en compétence ses collaborateurs et élus, elle pilote et oriente des programmes et stratégies au niveau national en lien avec le réseau des chambres  | Accompagner les transitions de l'agriculture vers des formes écologiques et comprendre les déterminants sociaux, sociétaux, techniques et économiques de ces transitions. Coconstruction d'outils et de connaissances avec les acteurs du développement rural  | La formation supérieure est l'activité centrale. L'école s'appuie sur d'étroites relations de partenariats avec d'autres établissements publics et privés d'enseignement supérieur en France mais aussi à l'étranger. Un large réseau d'entreprises facilite l'acquisition d'expériences au cours du cursus. Les activités de recherche finalisée et de développement ont été développées depuis une vingtaine d'années en raison de leurs rôles essentiels dans notre dispositif de formation : amélioration des compétences de l'équipe pédagogique, liens avec les milieux scientifiques et professionnels, développement de la notoriété de l'école. | Prendre toute initiative concernant les actions à mener sur le plan national et coordonner les activités de conservation, de protection et d'aménagement de la nature.        | Les priorités de l'association pour 2015 :<br>- Renforcer le réseau des bénévoles<br>- Développer le pôle pédagogie et sensibilisation<br>- Poursuivre notre mission de plaidoyer   | Organisation professionnelle de développement agricole œuvrant au développement cohérent, durable et solidaire du mode de production biologique et la défense des producteurs engagés et/ou intéressés par l'agriculture biologique. La FNAB assure ainsi la coordination des actions de développement de l'AB, l'animation et l'information des producteurs (adhérents ou non à, son réseau), à l'accompagnement des projets collectifs territorialisés de développement de l'AB et à la représentation des agrobiologistes français. |
| Partenaires antérieurs sur la thématique du projet proposé à l'AAP                           | ITAB, FNAB, ITA, INRA, collectivités territoriales   | ITAB, FNAB, GRAB, GIS PICALÉ, FiBL   | RMT DévAB, ITAB, INRA, APCA  | FNAB, MAAF, MEDDE, INRA, Institut de l'élevage  | FNAB, Terre de liens, ITAB, INRA, Solagro, Biocoop, Bio Cohérence   | RMT DévAB  |
| Engagements juridiques et collaborations antérieures entre partenaires du dispositif de MCDR | RMT DévAB  | RMT DévAB, RMT SdCi, CASDAR SMART, DEPHY Ecophyto Vertical, Core-Organic EcoOrchard  | RMT DévAB, projet ABILE  | Aucun   | Consortium en cours pour le projet de recherche Bio Nutrinet avec l'INRA et ITAB. Bioconsom'acteurs est membre du CA de l'ITAB  | La FNAB est membre statutaire de l'ITAB (collège des organisations professionnelles de l'AB)   |

Engagements juridiques éventuels préexistants entre les partenaires et collaborations antérieures entre tout ou partie des membres partenaires du dispositif de MCDR :

L'ITAB, l'INRA, l'ACPA, l'ISARA-Lyon et la FNAB ont été impliqués dans le Réseau Mixte Technologique DévAB ([www.devab.org](http://www.devab.org)) ou ont travaillé ensemble ponctuellement dans le cadre de projets de type CASDAR.

## **2- Descriptif du programme d'actions pluriannuel 2015-2018 du dispositif de MCDR**

### **- Champ(s) thématique(s) concernés (un ou plusieurs)**

- o (X) agro-écologie principalement, en lien avec (selon les groupes retenus) :
- o (x) gouvernance alimentaire locale
- o (x) économie sociale et solidaire
- o (x) économie circulaire
- o (x) lien urbain-rural

### **- Assiette géographique du projet**

- o (X) nationale
- o (...) inter-régionale (préciser les régions concernées)

### **- Sujet du projet**

La finalité du projet est de favoriser en milieu rural le développement de l'innovation issue des systèmes agri-alimentaires biologiques. Ce projet réunit des têtes de réseaux nationales, des chercheurs et des enseignants afin qu'ils collaborent pour appuyer leurs membres locaux à créer des groupes opérationnels multi-acteurs innovants et inscrits dans la dynamique des appels à projets régionaux des PEI. A cette fin ils mutualiseront leurs expériences et leurs compétences afin de proposer des méthodes et des outils pour l'accompagnement de ces acteurs du monde rural, comprenant le repérage d'innovations et la co-construction de connaissances issues de ces innovations. L'analyse réflexive des processus dans les groupes pilotes permettra de conforter ces outils et méthodes et d'en assurer une large diffusion.

### **- Motivations de choix de la cible thématique**

Contexte, problématiques et enjeux généraux, besoins et perspectives à l'origine du projet

Un des objectifs de la politique rurale européenne est d'augmenter la capacité intrinsèque des communautés à assurer leur propre développement.

L'agriculture biologique est un facteur de développement rural. A travers ses principes fondés sur l'agro-écologie, son système de contraintes réglementaires, les garanties de son mode de production, son ancrage dans les territoires et la forte mobilisation des acteurs dans l'élaboration de connaissances, elle constitue un prototype pour favoriser l'innovation. Elle a trait à de nombreux domaines : i) les systèmes socio-techniques agricoles, depuis les verrous à lever pour maîtriser la production et augmenter les rendements jusqu'à la reconception des systèmes pour les adapter au changement climatique et améliorer leurs performances, ii) les systèmes alimentaires, avec de nouveaux modes de consommation citoyenne et des filières longues, iii) mais aussi la protection de l'environnement, des sols, de la biodiversité ou de la ressource en eau.

La stratégie "Europe 2020" et en particulier les Partenariats Européens pour l'Innovation (PEI), mise sur l'innovation notamment pour le développement rural. Celle-ci est décrite comme une nouvelle idée ou invention qui s'est révélée concluante et a été adoptée dans la pratique. Cette nouvelle idée peut désigner un produit, une technique, un service, un procédé de production, une méthode d'organisation, etc. Cette invention ne devient une innovation qu'*a posteriori*, à partir du



moment où elle est largement adoptée et reconnue comme efficace, souvent après une étape d'adaptation locale. Le PEI correspond aussi à la prise de conscience de la diversité des types d'acteurs susceptibles de jouer un rôle et de l'intérêt de favoriser le partenariat multi-acteurs dans le processus d'innovation.

Actuellement il y a de nombreuses compétences en milieu rural liées à l'innovation (notamment en AB), mais le jeu des acteurs demeure cloisonné. Il y a clairement un besoin de mutualiser les connaissances et les méthodologies et de favoriser les mises en réseau. A ce titre le démarrage des appels à projets régionaux PEI (article 35 coopération du FEADER en particulier) est une opportunité à saisir. Mais, malgré un cadre commun, leur mise en œuvre risque d'être hétérogène d'une région à l'autre. Elle nécessite de rassembler les têtes de réseau pour appuyer les acteurs locaux.

Aussi, une mise en réseau de divers partenaires locaux pourrait apporter une valeur ajoutée dans la connaissance de la diversité des innovations en production et alimentation biologique. Elle pourrait aussi permettre de concrétiser des actions en termes de recherche, de formation et de développement, en vue (1) d'améliorer les conditions de production (mais aussi une meilleure intégration et identification des fonctions écologiques), de transformation, de distribution ou de mise en marché de l'agriculture biologique puis, (2) de faciliter le transfert des connaissances acquises vers l'ensemble de l'agriculture.

Cette proposition repose aussi sur l'idée que l'agriculture biologique (AB) représente un prototype à investir comme facteur d'innovation multi-acteurs dans toutes les dimensions de l'agro-écologie, en particulier dans sa capacité à poser cette question dans une perspective non seulement agricole mais également alimentaire (c'est-à-dire de filière) et territoriale et à engendrer des bénéfices multiples pour le développement rural.

L'enjeu du dispositif de MCDR proposé dans le présent projet est de réunir les compétences nationales (qui ont à cœur d'identifier des innovations dans les systèmes agri-alimentaires biologiques) et, de consolider un réseau au service de la constitution de groupes opérationnels de type PEI dans les régions, ferments de projets intégrateurs pour le développement local durable reposant sur des principes d'agro-écologie. Ce qui sera possible à travers les échanges et interactions entre les partenaires, en diffusant largement les méthodes et les outils co-construits.

**Le projet INNOVEZ Bio propose donc de constituer un réseau thématique** (partage d'expérience, de compétences, de connaissances, de méthodologies) de têtes de réseaux d'acteurs nationaux **pour appuyer la mise en place d'actions de développement rural favorisant ou s'appuyant sur l'innovation en agriculture et alimentation biologiques via la constitution de groupes opérationnels** (ensemble de partenaires locaux) de type PEI **et la mise en réseau, en synergie de ces initiatives** régionales (ou territoriales), de valoriser l'expertise, les connaissances et le fonctionnement de groupes existants et d'appuyer la création d'autres groupes opérationnels.

#### Interactions potentielles du projet avec d'autres démarches relevant de la même thématique

Ce projet s'inscrit dans les priorités de recherche énoncées en juillet 2011 par le Conseil Scientifique de l'Agriculture Biologique, en particulier sur «le développement de systèmes AB innovants, de la parcelle au paysage», (Meynard, Cresson, 2011)<sup>1</sup>. Il contribuera également à répondre aux enjeux du programme Ambition Bio 2017.

La **thématique du repérage et de l'émergence de l'innovation** issue du terrain est un objet de recherche et développement en particulier en systèmes biologiques. Nous nous appuyerons sur les acquis des travaux passés (ex.: projet européen FP7 SOLIBAM en recherche participative), mais aussi sur différents travaux en cours dans lesquels plusieurs partenaires sont impliqués, de façon à partager connaissances et expériences mais aussi méthodologies :

---

<sup>1</sup> Meynard JM., Cresson C., 2011. Le Conseil Scientifique de l'Agriculture Biologique identifie 8 priorités de recherche-développement in NESE n° 35, octobre 2011, pp. 27-40

- le réseau RotAB, étudie les systèmes de grandes cultures biologiques innovants à partir d'une mise en réseau d'une douzaine d'expérimentations systèmes, en lien étroit avec les travaux du RMT SdCI (systèmes de cultures innovants). Il apporte des éléments méthodologiques sur l'étude de ces systèmes en expérimentation, la traque de l'innovation chez les agriculteurs et l'accompagnement au changement dans les métiers du conseil ;
- le projet européen H2020-ISIB OK-Net Arable a démarré la mise en place d'un réseau thématique visant à améliorer l'échange de connaissances, en particulier issues d'innovations, entre agriculteurs, conseillers agricoles et chercheurs, de façon à augmenter la productivité et la qualité des productions en grandes cultures biologiques au niveau européen ;
- Le projet Agri-Bio Ressources et territoires concerne les performances de systèmes de grandes cultures biologiques avec peu ou pas d'élevage en Picardie et Nord-Pas de Calais. L'objectif principal de ce projet est de proposer des solutions innovantes issues du savoir-faire des agriculteurs et des connaissances issues de la recherche pour apporter des solutions pour améliorer les performances des systèmes (gestion du chardon et de l'azote fourni par les légumineuses). Le projet s'appuie sur un réseau de fermes et vise à fournir des outils et connaissances pour appuyer le conseil ;
- le projet CASDAR Vitinnobio vise à repérer, caractériser et partager des innovations pour concevoir des systèmes viticoles innovants et accompagner le développement de la viticulture biologique ;
- le projet H2020-ISIB AgriSPIN-Space for Innovations in Agriculture vise à identifier les conditions pour des innovations réussies, les freins et leviers et les étapes-clés pour y parvenir en prenant en compte les attentes des utilisateurs finaux ;
- le projet Interreg BACCHUS met en place un réseau transfrontalier de recherche et de transfert des connaissances pour une viticulture durable, dont la partie agronomique traite de la caractérisation des stratégies de protection phytosanitaires lors d'impasses techniques et scientifiques ;
- le projet CASDAR ABILE s'intéresse aux conditions et aux démarches de développement local de l'AB dans un triple objectif (1) d'accompagnement d'actions innovantes de développement local de l'AB ; (2) de capitalisation des enseignements généraux en matière de conduite de projets (en particulier du rôle méconnu des émotions comme ressorts de l'action collective via une recherche-action complémentaire financée par la Fondation de France) ; (3) de professionnalisation des conseillers et des formateurs. Les dynamiques locales étudiées pourront donner naissance à de futurs groupes opérationnels ;
- le réseau national multi-acteurs de site pilotes "Eau & Bio" vise à acquérir, analyser, communiquer des références locales sur la protection de la ressource en eau par le développement de l'AB. Parmi 150 dynamiques territoriales identifiées, une vingtaine sont désormais suivies en tant que "sites pilotes" et constituent un observatoire d'initiatives et d'innovations *in situ* associant tous les acteurs du territoire (collectivités, acteurs de l'eau, agriculteurs, structures de développement agricole, opérateurs économiques des filières agricoles...) pour aborder de façon très variable et parfois originales les enjeux de la protection de l'eau par l'AB. Ce laboratoire pourra ainsi servir de supports à des études de cas ou à des analyses approfondies des innovations méthodologiques et/ou organisationnelles développées sur un territoire (ex: méthode de diagnostic de territoire, dialogue territorial...). De plus, certains de ces sites ont fait émerger de projets collectifs organisés sous forme de GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) et porteurs d'innovations, qui pourront également être mutualisés dans le cadre de ce projet;
- Le projet COTRAE (en cours d'évaluation dans l'appel à Projet "Pour et Sur le Développement Régional" INRA/IRSTEA/Région/PEI-FEADER), vise à analyser le fonctionnement de collectifs agricoles inscrits dans la transition agroécologique et les connaissances qui sont échangées et produites au sein de ces collectifs. Il s'agit de comprendre en quoi ces collectifs sont à la fois lieu d'expérimentation sociale (en renouvelant les formes de coopération entre agriculteurs, et avec d'autres acteurs) et

agronomique (en produisant de nouvelles connaissances sur les systèmes biotechniques). Le projet rassemble des chercheurs de l'INRA et l'ISARA-Lyon, et une dizaine de collectifs d'acteurs à l'échelle de la Région Rhône-Alpes qui constitueront un groupe opérationnel.

## **- Objectifs poursuivis au travers du projet de MCDR**

### Objectifs propres à la structure candidate

L'objectif de l'ITAB est de consolider ses partenariats au travers d'un réseau centré sur la thématique de l'innovation en agriculture biologique. L'approche du PEI par l'innovation multi-acteurs est un moyen pour faire évoluer et compléter les méthodes et les missions des expérimentateurs de son réseau.

### Objectif(s) du RRN concernés

Le projet INNOVEZ Bio contribuera aux 4 objectifs stratégiques du RRN, en favorisant l'essor de démarches et solutions innovantes dans le champ de l'agro-écologie (adoption de pratiques issues de l'AB, mise en œuvre de solutions innovantes) et en renforçant la synergie entre les acteurs (mutualisation des savoirs, partage d'expériences, recherche en commun de méthodologies), en particulier :

- accroître la participation de ses membres à la mise en œuvre de la politique de développement rural (PEI/FEADER) ;
- améliorer la qualité de mise en œuvre des programmes de développement rural régionaux (PDR) par l'analyse réflexive des processus dans les groupes accompagnés ;
- informer les bénéficiaires potentiels de la politique de développement rural et des possibilités de financement (appels à projets régionaux) ;
- favoriser l'innovation dans le secteur de l'agriculture, de la production alimentaire dans les zones rurales.

Le projet contribuera à l'amélioration des connaissances, des outils et des méthodes par la production et le partage des résultats le plus largement possible (web, réseaux sociaux). Le réseau d'acteurs, regroupés en dispositif de MCDR, apportera une valeur ajoutée aux travaux de ses partenaires en propre et constituera un groupement de compétences mobilisables par les acteurs régionaux et territoriaux sur la thématique, pour le développement de projets innovants de développement rural.

### Contributions prévisionnelles aux objectifs opérationnels de l'AAP, en particulier en matière de mise en œuvre d'un dispositif de MCDR

Le projet INNOVEZ BIO permettra de :

- mettre en synergie des acteurs diversifiés du développement des territoires autour de la thématique de l'innovation en AB et de son transfert ;
- favoriser l'innovation au niveau des fermes, des filières et des territoires ;
- fournir des résultats concrets : connaissances, outils, méthodes ou savoir-faire ;
- participer à la mise en place et potentiellement à l'ajustement des appels à projets régionaux PEI.

### Autres objectifs poursuivis

Les objectifs du dispositif de MCDR INNOVEZ BIO sont de proposer et de diffuser les outils et les méthodologies nouvelles pour favoriser la mise en place de groupes de partenaires locaux afin de repérer, faire émerger ou co-construire les innovations nécessaires à l'évolution des systèmes alimentaires et des territoires.

Le projet contribuera également aux 6 orientations prioritaires du FEADER via la mise en valeur des groupes et des innovations repérés et l'analyse de leurs performances, de leur durabilité et de la reproductibilité, les adaptations/évolutions possibles des systèmes agri-alimentaires actuels :

1. Encourager le transfert de connaissances et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie dans les zones rurales.
2. Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer viabilité des exploitations agricoles.
3. Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture.
4. Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie.
5. Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente face au changement climatique dans les secteurs agricole et alimentaire, ainsi que le secteur de la foresterie.
6. Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de pauvreté et le développement économique dans les zones rurales.

### - Calendrier prévisionnel pluriannuel indicatif

#### Des actions

Le programme de travail du projet comporte 4 volets :

- Volet 0 : Animer et coordonner
- Volet 1 : Repérer et faire émerger des innovations
- Volet 2 : Observer et caractériser les innovations
- Volet 3 : Essaimer et diffuser

#### Volet 0 : Animer et coordonner

Ce volet est dédié à la coordination et la mise en synergie des partenaires pour la création du réseau. Il comprend les responsabilités de gestion du projet et de liens entre les volets. L'objectif est de créer une dynamique de travail et de permettre à chacun d'avoir une vision d'ensemble du projet et de travailler en cohérence. Cela passe par l'organisation de réunions plénières et du comité de pilotage, l'animation du réseau, la collecte et la rédaction de comptes rendus des réunions des groupes de travail et plénières, et la réalisation de notes de synthèse et de rapports d'avancement. Ce volet sera important tout au long du projet, avec un accent particulier au démarrage pour fédérer l'équipe projet et instaurer la confiance nécessaire à la mise en place de nouveaux partenariats. Le fonctionnement de ce volet associe un noyau opérationnel (bureau exécutif) et un comité de pilotage (cf. article 3 de la convention de collaboration).

Les 3 autres volets interagissent entre eux. Ils seront répartis dans le temps de la manière suivante en terme d'activités (figure 1):

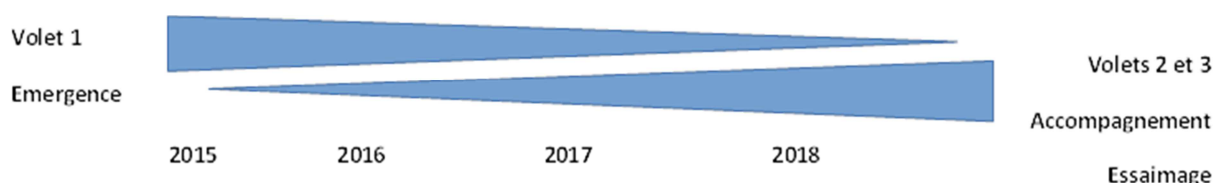


Figure 1 : articulation des volets du projet dans le temps

## Volet 1 : Repérer et faire émerger des innovations

Ce volet consistera à mobiliser chacun des réseaux des membres du projet INNOVEZ BIO, pour repérer et faire émerger des groupes opérationnels multi-acteurs dans les systèmes agri-alimentaires biologiques, porteurs d'innovations à l'échelle de fermes, de filières ou de territoires. Ce volet se décline en deux activités qui seront menées en parallèle.

### **Activité 1.1 : Définir collectivement les critères d'identification de groupes multi-acteurs innovants**

Le travail sera de définir un cadre pour l'identification des groupes multi-acteurs recherchés et du type d'innovations qu'ils concernent, c'est-à-dire de proposer des critères partagés pour définir le type de groupes multi-acteurs et d'innovations visés : innovations technologique, sociale ou organisationnelle, endogène ou exogène, à l'échelle de la parcelle, du paysage, de la filière ou du territoire.

Dès le début du projet, un travail important de partage de méthodologie sera réalisé. Dans ce cadre rentre l'analyse des méthodes à utiliser. Un "brain-storming" sera effectué pour définir ce qu'on veut inventorier, avec quels objectifs et selon quelles modalités. Cette étape de réflexion sur les groupes de travail sera l'objet de la première année du projet.

### **Activité 1.2 : Recenser des groupes multi-acteurs candidats**

Le travail consistera à réaliser l'identification et le recensement de groupes multi-acteurs innovants déjà constitués ou à constituer.

Pour être rapidement opérationnels fin 2015, les partenaires du projet mobiliseront leurs propres réseaux pour repérer des acteurs innovants ou des groupes existants prêts à constituer des groupes opérationnels multi-acteurs, via des projets qui se sont intéressés ou s'intéressent à l'innovation en AB. Pour repérer des innovations à l'échelle de filière ou de territoire, nous procéderons par enquête via les lieux de concertation / mutualisation actuels en particulier les commissions ITAB et les commissions spécifiques des réseaux APCA et FNAB notamment.

De plus, nous assurerons une veille active pour faire remonter les initiatives de terrain et les travaux de recherche et développement en cours ou achevés pouvant donner lieu à la création de groupes opérationnels en capacité de répondre à des appels à projets régionaux.

A titre d'exemple, les initiatives locales suivantes nous semblent intéressantes à investiguer plus en profondeur (dynamiques collectives multi-acteurs, sur un territoire donné) : expériences du GABB32 sur les couverts végétaux et la réduction du travail du sol dans le Gers, groupe BASE bio (sous-groupe bio du réseau national Biodiversité, Agriculture, Sols et Environnement) d'échange d'agriculteurs et techniciens sur l'agriculture de conservation, groupe FERME Ecophyto, animation d'un groupe d'agriculteurs bio suivi en Picardie par Agro-Transfert Picardie, territoires 100% en AB ou à forte surface en AB (communes en Bourgogne, BioVallée, certains PNR...), rencontres techniques organisées par les Chambres d'agriculture en Ile-de-France, publication des "Grain de réussite" et "Guide des savoir-faire" en Pays de la Loire (Chambre d'agriculture et Coordination Agrobiologique), sites pilotes engagés dans la dynamique nationale "Eau et bio" (démarche multi-acteurs engagée sur 25 sites sur toute la France), les dynamiques locales suivies dans le projet ABILE.

### **Activité 1.3 : Appui à la constitution de partenariats multi-acteurs**

Les têtes de réseau partenaires assureront avec leurs membres une veille active sur les appels à projet PEI dans les régions. Pour cela, des contacts avec les conseils régionaux (autorité de gestion), avec l'ARF (Association des régions de France) et avec le ministère chargé de l'Agriculture seront établis.

Le réseau thématique apportera un appui méthodologique à la constitution de partenariats multi-acteurs dans l'esprit de la mobilisation collective, en vue de dépôt de projets aux AAP, notamment en fléchant des méthodologies facilitant leur mise en œuvre.

## **Réalisations et productions attendues :**

Le séminaire de lancement du projet à l'automne 2015 permettra :

- un cadre commun de définition de l'innovation et de groupes innovants,
- une liste de groupes opérationnels potentiels,
- l'analyse de cas d'étude.

Entre 2016 et 2018 : Partage par les partenaires du caractère innovant des groupes multi-acteurs et capitalisation de ces expériences dans une bibliothèque partagée. Partage de méthodologie d'appui à la constitution de groupes. Proposition de critères descriptifs des groupes et liste de groupes opérationnels constitués et de projets soumis.

### Volet 2 : Observer et caractériser les innovations

L'objectif de ce volet est de permettre la caractérisation des innovations et l'analyse du fonctionnement de ces groupes, de la démarche de partage, du processus de mise en œuvre. Pour cela, nous nous appuyerons sur l'analyse de cas d'étude identifiés dans le premier volet.

La caractérisation s'intéressera à trois champs principaux : (i) définir les questions techniques, sociales, territoriales auxquelles répondent les innovations mises en œuvre, (ii) décrire les outils et démarches de partage des connaissances utilisés au sein des groupes d'innovation, (iii) lister les questions posées à la recherche, sources d'inspiration pour le montage de projets de recherche ou la mise en place d'expérimentations.

#### **Activité 2-1 : Caractériser les innovations**

L'objectif de cette activité est de décrire/caractériser les innovations repérés, via leurs performances agronomiques, économiques, leurs impacts environnementaux et sociaux. Il conviendra de combiner les innovations à construire (issues principalement de travaux de recherche) et celles existantes chez les producteurs ou dans les filières, territoires (savoir-faire paysans liés aux conditions pédoclimatiques et/ou sociologiques locales). Les indicateurs utilisés seront définis collectivement et adaptés aux types d'innovation étudiés et aux objectifs pour lesquels ils ont été mis en place. Nous pourrions distinguer deux types d'indicateurs :

- Indicateurs globaux de durabilité, inspirés des outils d'évaluation multicritères (RefAB, MASC-AB, Indigo, Planet...),
- Indicateurs des acteurs eux-mêmes (critères de réussite, de satisfaction), adaptés à la situation et définis de manière participative, au cas par cas,

A partir des données recueillies, du contexte des innovations et des résultats obtenus, nous appuyerons les partenaires locaux pour cerner les facteurs et conditions qui permettent la mise en œuvre des innovations étudiées. Nous les aiderons à analyser si les performances de ces innovations évaluées précédemment s'expriment dans tous les contextes et situations de production ou non (si l'innovation repérée est reproductible et répétable). Nous nous attacherons également à les aider à mettre en exergue les facteurs personnels, individuels (capital humain) et collectifs (constitution et mode d'organisation du collectif) qui expliquent la dynamique étudiée et précisent le domaine de validité ; celui-ci prendra la forme d'un ensemble de précautions et de mises en garde qui décrivent ce qu'il convient de réunir (facteurs de production, savoir-faire, organisation, rapports au voisinage...) pour limiter les risques à la mise en œuvre d'une telle nouveauté. Nous mesurerons comment et dans quelles conditions sont adoptées les innovations. Nous capitaliserons les résultats des différents groupes au niveau national. Ainsi, le travail consistera à décrire les innovations elles-mêmes pour les diffuser et les rendre génériques.

Nous pourrions notamment nous appuyer sur la méthode utilisée dans le projet Vitinnobio, proposée et adaptée du RMT SdCI et des travaux de JM Meynard (INRA), mais aussi sur les premiers acquis des projets européens AgriSPIN et OK-Net Arable.

## Activité 2-2 : Analyser les processus

L'objectif de cette activité est d'analyser les processus qui ont donné naissance à ces groupes innovants, les outils et démarches de partage des connaissances utilisés au sein de ces groupes et de lister les questions posées à la recherche. Les points forts (ce qui marche) et faibles (difficultés rencontrées) seront analysés.

Ce travail conduira à des échanges méthodologiques (évaluation et analyse de données) sur les approches menées. Ainsi, le travail consistera à décrire les modes de fonctionnement de groupes pilotes (cas d'étude) pour partager les clés de réussite, améliorer les méthodes d'accompagnement de groupes (volet 1) et insérer ces enseignements dans un guide méthodologique (volet 3).

### Réalisations et productions attendues :

Les premiers travaux permettront :

- une première caractérisation de quelques innovations
- la construction d'une première grille d'analyse de processus, en s'appuyant sur des groupes pilotes (fonctionnement des échanges, outils utilisés, attentes vis-à-vis de la recherche - formation - développement).
- une première analyse des processus, pour une meilleure mutualisation des expériences.

Entre 2016 et 2018 : Partage par les partenaires d'innovations caractérisées. Partage des fonctionnements des groupes multi-acteurs et capitalisation de ces expériences dans une bibliothèque partagée.

### Volet 3 : Essaimer et diffuser

La valorisation et la communication sur les résultats du projet sont importantes dans le programme de travail.

Dans ce volet, il s'agit de co-construire et diffuser les résultats issus des travaux des volets 1 et 2 du projet INNOVEZ BIO : les méthodologies mises en place pour l'accompagnement des groupes, la caractérisation des innovations, mais aussi le partage et la diffusion des connaissances au travers (i) du développement d'un guide méthodologique (boîte à outils), (ii) de la consolidation du lien entre les structures de recherche, de formation et de développement dont le niveau et le type d'expertise sera précisé, (iii) tout en renforçant les transferts vers les acteurs du développement rural, la formation initiale et continue.

Ainsi, nous organiserons des séminaires acteurs du développement rural/chercheurs, qui allieront co-construction de méthodes et formations, sur la base du partage des travaux des volets 1 et 2.

Nous veillerons aussi à communiquer le plus largement possible nos résultats et ceux des différents groupes, de la manière la plus innovante possible (web, vidéos, réseaux sociaux). Nous appuierons les différents groupes dans leurs actions de diffusion, communication.

En effet, la stratégie de valorisation des résultats sera affinée avec l'ensemble des partenaires, **dès le début du projet**. L'ensemble des partenaires du projet porteront la valorisation et le transfert des résultats du projet sur le plan scientifique, technique et pédagogique. Pour cela, la stratégie et le plan de valorisation opérationnel seront finalisés dès le début du projet avec un plan de communication associé, afin que l'ensemble des partenaires puissent, dès le démarrage du projet, faire connaître les travaux qui sont engagés dans ce projet aux différentes cibles visées. Ce plan sera ajusté annuellement.

Différents outils de valorisation du projet et de ses résultats seront produits dès le démarrage du projet et régulièrement en cours de projet, pour atteindre le public cible prioritaire : les réseaux locaux des partenaires, les réseaux ruraux régionaux et les groupes thématiques régionaux concernés. Différents canaux de diffusion seront activés (pour atteindre les différentes cibles) et les messages seront segmentés (pour cibler les messages selon les profils visés).

Un logo (identité visuelle pour un projet multi-partenarial) et une charte graphique (masque de documents, police, couleurs) seront créés pour mieux identifier le projet et faciliter un sentiment d'appartenance à un collectif.

Nous créerons un site internet collaboratif (wiki) afin de partager les travaux sur la thématique. Nous communiquerons sur les résultats au travers de la newsletter de l'ITAB ("Du côté de l'ITAB et de son réseau"), mais également via les réseaux sociaux et les réseaux des partenaires.

En fonction des premiers travaux, nous diffuserons nos résultats sous le format le plus approprié (support vidéo éventuel), en plus des événements et des documents papiers et des publications en ligne d'ores-et-déjà envisagés :

- séminaires et formations pour accompagner l'appropriation des résultats et inciter les acteurs locaux à proposer des projets multi-acteurs innovants et essayer la méthodologie.
- articles dans la presse pour informer des initiatives collectives repérées et des innovations.
- visites de réalisations innovantes organisées avec les enseignants, production de supports de cours diffusés via le réseau Formabio.

Nous valoriserons également nos résultats via leur publication sur le site du réseau rural (reseaurural.fr). Tous les événements organisés sur la période 2015-2018 seront ouverts aux membres du réseau rural.

Enfin, nous travaillerons en relation avec le EIP-AGRI Service Point qui connecte les différents groupes et réseaux au niveau national/régional à l'échelle européenne pour faire connaître nos travaux et nous veillerons à promouvoir notre réseau afin d'inspirer d'autres initiatives en Europe via le site internet d'IFOAM Europe.

### **Réalisations et productions attendues :**

L'année 2015 permettra la création de la charte graphique et du logo du projet mais aussi la création du site collaboratif du réseau et la construction du premier plan de diffusion.

Entre 2016 et 2018 : Le plan de diffusion sera annuellement réactualisé en fonction de l'avancement du projet et des types d'innovations collectées/décrites. Les livrables seront réalisés et diffusés le plus largement possible.

### - Répartition prévisionnelle des missions et des moyens consacrés au MCDR par ses membres partenaires

#### Rôles et missions au sein du dispositif de MCDR

L'ITAB aura la mission d'animer et de coordonner le dispositif MCDR Innovez Bio et d'assurer la gestion administrative et financière du projet. Il vise à créer un espace de dialogue fédérateur et structurant autour de l'innovation en AB et du développement rural (Wiki), lieu d'échanges permettant d'apporter de la visibilité à ce qui se fait (en lien avec sa base de données des projets AB "qui fait quoi" (<http://qfq.itab.asso.fr/>)). L'ITAB aura à coeur de valoriser des méthodologies et de les diffuser et de permettre un partage de l'information et des connaissances. Il aura aussi pour mission d'appuyer la construction de projets permettant d'échanger et de progresser entre acteurs du développement local de l'AB. L'ITAB activera les différents cercles de ses réseaux, en particulier les 8 membres du collège recherche-expérimentation.

L'INRA Ecodéveloppement apportera son expertise sur les méthodologies d'analyse des collectifs et des innovations, à la fois sous un angle social et biotechnique, en mettant à disposition les cadres d'analyse produits dans le projet COTRAE (PSDR). Elle pourra contribuer au repérage de collectifs et situations d'innovation en fonction des territoires choisis. Ces travaux seront menés pour partie en partenariat avec l'ISARA-Lyon, les deux structures étant partenaires de recherche dans le projet COTRAE.

L'APCA s'impliquera dans les trois volets du projet et mobilisera son réseau pour faire remonter les initiatives de terrain et capitaliser sur ces expériences. L'APCA apportera son expertise sur la typologie des systèmes, sur l'évaluation des systèmes (expérimentations, tests en exploitation,



indicateurs), sur l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs, la préservation de la ressource en eau, la mise en place de circuits courts, la structuration des filières, l'accompagnement de projet de territoire avec les collectivités. L'APCA pourra également mobiliser des outils existants comme le salon Tech&Bio pour la valorisation des productions du projet ou encore le réseau Resolia pour la mise en place de formations. L'APCA contribuera à l'organisation et l'animation du séminaire de lancement du projet. L'APCA apportera une contribution écrite au projet. L'APCA propose sa participation au bureau exécutif du projet.

L'ISARA-Lyon s'engage à apporter son expertise sur les thématiques suivantes : co-conception de systèmes de cultures innovants, restauration de la ressource en eau et AB, développement local et AB, systèmes alimentaires et AB. Elle participera à l'analyse des enjeux et des pratiques liés à l'innovation. Elle portera un regard attentif sur la diversité des processus d'innovation mais surtout sur les spécificités et les motivations des concepteurs et porteurs d'innovation que ceux-ci et celles-ci se situent dans la sphère des innovations techniques et technologiques en matière de production agricole ou dans la sphère des innovations organisationnelles et sociales en particulier dès lors que l'on regarde les thématiques des systèmes alimentaires et du développement territorial. L'ISARA-Lyon, école formant des ingénieurs en agriculture, agro-alimentaire et environnement, apportera également son expertise et ses savoir-faire en matière de valorisation et de mobilisation des résultats d'INNOVEZ Bio dans la formation et inversement s'en saisira pour ses formations.

FNE, France Nature Environnement, s'engage à rechercher et faire s'impliquer deux à trois fédérations régionales parmi les 20 de son réseau, qu'elle accompagnera fortement via un appui méthodologique et une coordination nationale. FNE apportera son expertise sur la biodiversité, les zones de captage, la préservation de la ressource en eau (qualité et quantité), et les circuits d'alimentation notamment. FNE participera aux groupes locaux, à l'analyse des enjeux liés aux innovations et apportera des contributions écrites au projet. FNE apportera également un appui à l'élaboration des projets PEI.

L'association Bio Consom'acteurs viendra en appui dans le projet sur les tâches suivantes :

- mobilisation des acteurs du réseau pour la mise en place de groupes de partenaires locaux
- veille sur les appels à projets et aide au montage des dossiers
- vulgarisation des avancées du projet et articles dans la presse
- communication et diffusion
- manifestations de présentation du projet
- réunions de suivi avec les partenaires du projet

La FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France) contribuera à la dynamique collective de réflexion et à la mobilisation des sites pilotes, territoires d'études et/ou initiatives existantes ou émergentes au sein du réseau FNAB répondant à tout ou partie des enjeux du projet « INNOVEZ BIO », notamment les territoires et partenaires engagés dans le dispositif national des "sites pilotes Eau et bio" (volet 1 et 2). La FNAB s'engage également à participer aux instances de coordination du projet (volet 0). Enfin, la FNAB apportera sa contribution et son appui à l'émergence de projets sur l'innovation en agriculture biologique, par le relais d'information, l'appui à l'élaboration de fiches méthodologiques et l'appui direct aux collectifs de producteurs issus de son réseau pour la mise en œuvre de démarches collectives innovantes partenariales.

Dans le cadre de la mission animation et développement des territoires, les animateurs du réseau Agriculture Biologique de l'enseignement agricole «Formabio» participeront aux réflexions du projet INNOVEZ BIO, notamment en appuyant les coopérations avec les EPLEFPA sur les territoires où se développeront les projets. Cet appui pourra prendre la forme de relais pour identifier des personnes contacts dans les établissements (enseignants, formateurs, directeurs d'exploitation) et partager les réflexions et travaux déjà engagés par les établissements sur les thèmes du projet INNOVEZ BIO. Il pourra aussi porter sur la valorisation des travaux du réseau dans l'enseignement agricole : communication, création de ressources pédagogiques, mise en place d'expérimentations.

## Moyens consacrés au dispositif de MCDR en personnel et autres moyens sur 2015-2018

| moyens / partenaire | Personnel affecté au <u>dispositif de MCDR</u>   | Moyens mis à disposition  | Autres  |
|---------------------|--|---|---|
| ITAB                | Céline Cresson, Ingénieur chargée de mission, 40% ETP  | bureau, ordinateur, téléphone, appui administratif et financier | organisation de réunions et prise en charge des frais afférents   |
| INRA                | Marc Tchamitchian et Mireille Navarette (Salaires publics) - 20% ETP<br>+ CDD 18 mois  | bureau, ordinateur, téléphone, appui administratif et financier | accès aux bases de données de publications scientifiques, aux réseaux et résultats disponibles dans l'unité |
| APCA                | Elodie Betencourt 15%ETP   | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Réunions avec le réseau des chambres  |
| ISARA-Lyon          | Philippe Fleury, Audrey Vincent (département ASTER), Marion Casagrande, Joséphine Peigné (département AGE, agro-écologie et environnement) - 40% ETP | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Liens avec enseignement   |
| FNE                 | Camille Dorioz, chargé de mission agriculture FNE - 20% ETP  | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Liens avec les fédérations régionales   |
| Bioconsom'acteurs   | Diana Semaska, journaliste, 11 jour/an<br>Charlotte Gondouin, chargée de mission, 11 jour/an<br>20% ETP  | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Frais de réunion, déplacement, manifestations et communication  |
| FNAB                | Anne Haegelin  | Liens avec sites pilotes 'Eau et bio'                           | Liens avec sites pilotes 'Eau et bio'   |
| Formabio            | Jean-Marie Morin et Bertrand Minaud (salaires publics)   | réseau EPLEFPA  | Liens avec enseignement   |

### - Relations entre le projet 2015-2018 de la structure porteuse de projet et d'autres projets envisagés par cette structure sur la même période

La structure porteuse du MCDR, l'ITAB, est aussi impliquée dans la coordination d'une nouvelle action thématique transversale (ATT) avec les Instituts techniques agricoles (ITA) pour la construction d'une stratégie nationale de la recherche-expérimentation en agriculture biologique dont un des axes de travail touche également à l'innovation en agriculture biologique. Ces deux projets sont très complémentaires. L'ATT est centrée sur les innovations socio-techniques et cible spécifiquement les Instituts Techniques Agricoles.

**- Estimation provisoire indicative de budgets prévisionnels du projet de 2015 à 2018**

| membre / Types de dépenses  | Structure candidate<br>porteuse de projet<br>ITAB | INRA             | APCA            | ISARA-Lyon       | FNE              | Bio consom'acteurs | <b>Total</b>     |
|---|---|------------------|-----------------|------------------|------------------|--------------------|------------------|
| Dépenses de personnel   | 149 787 €   | 89 872 €         | 49 500 €        | 86 400 €         | 72 600 €         | 33 000 €           | <b>481 159 €</b> |
| Dépenses de déplacement,<br>restauration, hébergement                         | 10 000 €  | 6 000 €          | 6 000 €         | 6 000 €          | 6 000 €          | 2 500 €            | <b>36 500 €</b>  |
| Prestations de service  | 25 000 €  | - €              | 10 000 €        |                  | 12 000 €         | - €                | <b>47 000 €</b>  |
| Autres dépenses directes  | 43 300 €  | 6 000 €          | 6 000 €         | 6 000 €          | 6 000 €          | 10 000 €           | <b>77 300 €</b>  |
| Dépenses indirectes affectées au<br>projet (15% max des dépenses de<br>pers.) | 22 468 €  | 10 121 €         | 7 425 €         | 12 960 €         | 10 890 €         | 4 950 €            | <b>68 814 €</b>  |
| <b>Totaux TTC</b>   | <b>250 555 €</b>                                  | <b>111 993 €</b> | <b>78 925 €</b> | <b>111 360 €</b> | <b>107 490 €</b> | <b>50 450 €</b>    | <b>710 773 €</b> |
| Autofinancement *   | 50 111 €  | 22 399 €         | 15 785 €        | 22 272 €         | 21 498 €         | 10 090 €           | <b>142 155 €</b> |
| Subvention demandée   | 200 444 €   | 89 594 €         | 63 140 €        | 89 088 €         | 85 992 €         | 40 360 €           | <b>568 618 €</b> |

\* Pour l'INRA, autofinancement = salaires publics

## **- Indicateurs de suivi et de réalisation du programme d'actions 2015-2018**

- nombre de réunions du réseau d'acteurs,
- nombre de participants aux actions du réseau, par type d'actions
- nombre d'actions de communication, par type d'actions de communications
- nombre de publications mises en ligne, par niveau de publication
- nombre d'échanges thématiques et analytiques avec le RRN, les RRR
- nombre de participants aux formations proposées, par type de bénéficiaire
- nombre d'activités du réseau rural européen auquel le projet aura, le cas échéant, participé

**Indicateurs prévus par la structure candidate**, en matière d'animation, de fonctionnement et de productions du dispositif de MCDR, en relation avec les caractéristiques de fonctionnement attendues d'un dispositif de MCDR (cf. objectifs opérationnels de l'AAP) :

### Pour le suivi du projet :

- plan de valorisation et de communication et réactualisation annuelle.
- nombre de réunions de travail
- nombre de personnes assistant aux modules de formation et d'enseignement
- nombre de pages internet créées (ITAB, QFQ, etc), nombre d'actualisations, de visites et de téléchargements
- nombre d'articles publiés
- nombre de participation à des colloques/congrès/journées d'information

### Pour l'évaluation du projet :

- nombre de réponses aux appels à projets régionaux
- nombre de groupes accompagnés
- rapports annuels de l'action de valorisation : activités de communication réalisées
- nombre et nature d'outils de communication effectivement produits
- nombre de fiches techniques réalisées et diffusées
- nombre de publications scientifiques et notes techniques (sur les thèmes traités)
- nombre de modules de formation et d'enseignement réalisés : programmes et documents pédagogiques réalisés
- séminaire de restitution : invitation et programme, nombre de participants
- nombre de manifestations régionales et nationales avec présentation du projet et de ses résultats
- diversité des publics touchés

Ces divers indicateurs seront renseignés au moment de la demande de paiement de l'aide accordée.

## **- Contribution à l'innovation : ambition du dispositif de MCDR en la matière**

Dans notre projet, nous privilégierons l'innovation vue à la fois comme un objet innovant et comme un processus de création/appropriation, possédant des dimensions à la fois techniques, économiques, environnementales et sociales.

Les innovations peuvent être « incrémentales » c'est-à-dire qu'elles apportent des améliorations au précédent système, sans le modifier considérablement ; ou « radicales », lorsqu'elles induisent une forte reconfiguration du système (Meynard, 2012)<sup>2</sup>. Le projet européen IN-SIGHT (FP6) a aussi proposé une typologie de l'innovation, qui inclut (1) les innovations technologiques, (2) l'innovation fondée sur la connaissance et (3) les innovations sociales et organisationnelles.

Nous étudierons (1) des innovations radicales (i) en introduisant ou combinant des objets habituellement non présents ou non associés ou (ii) en reconsidérant la structure de base du système ; (2) des innovations issues de la R&D testées à l'échelle de la parcelle cultivée mais (i)

---

<sup>2</sup> Meynard JM., 2012. La reconception est en marche ! Innov. Agron. 20, 143 153

implémentées à l'échelle de l'exploitation agricole, ou du territoire et/ou (ii) améliorées et parfois poussées à leur extrémité ; et enfin (3) des innovations technologiques (comme un matériel de travail du sol innovant), des combinaisons performantes de pratiques et/ou des capacités gestionnaires et des modes d'organisation du travail astucieuses (par exemple pour gérer des concurrences entre travaux ou la mise en place d'un atelier de transformation permettant l'utilisation en restauration collective de produits biologiques locaux).

Nous pensons que le repérage, l'analyse, la comparaison et la capitalisation de solutions trouvées chez les agriculteurs et groupes d'agriculteurs peuvent former une autre manière de mettre au point des systèmes de production innovants et de mener des recherches de manière complémentaire à l'expérimentation classique, par accumulation de connaissances jurisprudentielles. C'est ce challenge que se propose de relever notre projet : hybrider connaissances profanes et analyse scientifique pour concevoir et essayer des systèmes de production innovants et ainsi participer au développement rural.

### **3- Descriptif des actions du dispositif de MCDR mises en œuvre avant fin décembre 2015**

#### **- Actions (prévues et achevées avant le 31 décembre 2015)**

##### Présentation

Une première action consistera à organiser en 2015 un séminaire entre les partenaires du projet afin de fédérer l'équipe projet, d'engager les travaux (volet 1 notamment) et d'être très rapidement opérationnel pour appuyer les réseaux locaux des partenaires à répondre aux premiers appels à projets PEI régionaux avec des groupes pilotes déjà repérés mais aussi affiner le programme pluriannuel de ce projet.

##### Calendrier prévisionnel

- Septembre 2015 : Début de l'action, préparation du séminaire, concertation sur les projets potentiels des membres locaux et synthèse des appels à projets PEI lancés par les régions ;
- Octobre 2015 : séminaire (2 jours) sur la mécanique des PEI (+ interventions ARF, Ministère) ; cadrage des innovations, choix des régions et des projets pilotes en fonction des groupes existants ; finalisation dans le détail du programme pluriannuel ;
- Novembre-Décembre 2015 : Partage d'expériences et de méthodologies, accompagnement des groupes et des réponses aux appels à projets.

##### Réalisations et productions attendues

Volet 1 : Le séminaire de lancement du projet à l'automne 2015 permettra un premier cadrage des innovations et groupes innovants suivis, ainsi que la présentation des cas d'étude.

Volet 2 : Les premiers travaux permettront un partage d'expériences et de méthodologies.

Volet 3 : L'année 2015 permettra la création de la charte graphique et du logo du projet mais aussi la création du site internet du réseau et la construction du premier plan de diffusion.

## - Moyens humains

### Nombre d'ETP et compétences mobilisés (structure candidate et partenaires)

| moyens / partenaire | Personnel affecté au <u>dispositif de</u><br>MCDR  | Moyens mis à disposition  | Autres  |
|---------------------|--|---|---|
| ITAB                | Céline Cresson, Ingénieur chargée de mission, 40% ETP  | bureau, ordinateur, téléphone, appui administratif et financier | organisation de réunions et prise en charge des frais afférents   |
| INRA                | Marc Tchamitchian et Mireille Navarette (Salaires publics) - 20% ETP<br>+ CDD 18 mois  | bureau, ordinateur, téléphone, appui administratif et financier | accès aux bases de données de publications scientifiques, aux réseaux et résultats disponibles dans l'unité |
| APCA                | Elodie Betencourt 15%ETP   | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Réunions avec le réseau des chambres  |
| ISARA-Lyon          | Philippe Fleury, Audrey Vincent (département ASTER), Marion Casagrande, Joséphine Peigné (département AGE, agro-écologie et environnement) - 40% ETP | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Liens avec enseignement   |
| FNE                 | Camille Dorioz, chargé de mission agriculture FNE - 20% ETP  | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Liens avec les fédérations régionales   |
| Bioconsom'acteurs   | Diana Semaska, journaliste, 11 jour/an<br>Charlotte Gondouin, chargée de mission, 11 jour/an<br>20% ETP  | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Frais de réunion, déplacement, manifestations et communication  |
| FNAB                | Anne Haegelin  | sites pilotes 'Eau et bio'                                      | Liens avec sites pilotes 'Eau et bio'   |
| Formabio            | Jean-Marie Morin et Bertrand Minaud (salaires publics)   | réseau EPLEFPA  | Liens avec enseignement   |

### Organisation éventuelle en équipe

Céline Cresson, ITAB, s'appuiera sur un ensemble de collaborateurs de l'ITAB travaillant pour partie sur la thématique de l'innovation en AB : Laurence Fontaine, Frédéric Rey, Laetitia Fourrié, Adeline Cadillon, Antoine Roinsard, Vianney Le Pichon, Marc Chovelon et Patrice Marchand.

### - Répartition des dépenses prévisionnelles entre les membres partenaires du MCDR (actions achevées avant le 31 décembre 2015) ;

## Budget prévisionnel pour l'année 2015 (prestation de service et plan de financement)

| membre / Types de dépenses  | Structure candidate porteuse de projet ITAB | INRA     | APCA    | ISARA-Lyon | FNE      | Bioconsom'acteurs | Total    |
|---|---|----------|---------|------------|----------|-------------------|----------|
| Dépenses de personnel   | 11 358 €                                    | 9 986 €  | 5 500 € | 9 600 €    | 8 067 €  | 3 667 €           | 48 177 € |
| Dépenses de déplacement, restauration, hébergement                      | 1 111 €                                     | 667 €    | 667 €   | 667 €      | 667 €    | 278 €             | 4 055 €  |
| Prestations de service  | 2 780 €                                     | - €      | 1 111 € | - €        | 1 333 €  | - €               | 5 224 €  |
| Autres dépenses directes  | 4 290 €                                     | 667 €    | 667 €   | 667 €      | 667 €    | 1 111 €           | 8 068 €  |
| Dépenses indirectes affectées au projet (15% max des dépenses de pers.) | 1 704 €                                     | 1 125 €  | 825 €   | 1 440 €    | 1 210 €  | 550 €             | 6 853 €  |
| Totaux HT   | 21 243 €                                    | 12 444 € | 8 769 € | 12 373 €   | 11 943 € | 5 606 €           | 72 378 € |
| Autofinancement   | 4 249 €                                     | 2 489 €  | 1 754 € | 2 475 €    | 2 389 €  | 1 121 €           | 14 476 € |
| Subvention demandée   | 16 994 €                                    | 9 955 €  | 7 016 € | 9 899 €    | 9 555 €  | 4 484 €           | 57 902 € |

La prestation de service correspond à la location de salle / traiteur pour le séminaire de lancement du projet.

La subvention sollicitée au titre de l'AAP pour l'année 2015 est de 57 902 €

### - Productions issues des actions du dispositif de MCDR, achevées avant le 31 décembre 2015 :

- Première liste de groupes à accompagner sur le territoire Français,
- Actes du séminaire de lancement
- Bibliographie : méthodologies, articles, supports documentaires, publications

Ces réalisations seront achevées avant le 31 décembre 2015 afin d'engager leur valorisation et diffusion dès la fin 2015 au sein du RRN et des RRR.

### - Modalités de diffusion et de communication des résultats du projet

La valorisation et la communication sur les résultats du projet sont importantes dans le programme de travail, aussi des moyens sont clairement affectés et un volet du projet lui est dédié (cf. volet 3).

#### Public(s) cible(s) prioritaire(s)

Les réseaux des partenaires (recherche, formation, développement), les réseaux ruraux régionaux et les groupes thématiques régionaux sont les principales cibles du projet.

#### Moyens de communication et de diffusion envisagés

- logo et charte graphique
- wiki pour partager les travaux entre partenaires du dispositif de MCDR
- premiers résultats diffusés largement (voir détail volet 3)
- Publications sur le site web du réseau rural : reseau rural.fr

#### Restitutions ouvertes aux membres du réseau rural

Le séminaire de travail prévu en 2015 sera ouvert aux réseaux ruraux régionaux qui souhaitent y participer. Il en sera de même pour tous les événements organisés sur la période 2015-2018.

### - Perspectives et modalités de transfert de résultats au(x) public(s) cible(s) prioritaire(s) pour favoriser leur appropriation active par des publics cibles.

Nous prévoyons de proposer des séminaires acteurs du développement rural/chercheurs, des formations et des outils pour inciter les partenaires locaux à constituer des projets multi-acteurs innovants et de démultiplier la méthodologie. Nous travaillerons en relation avec le EIP-AGRI Service Point et le site internet d'IFOAM Europe (voir détail volet 3).

Cofinancé par l'Union Européenne



**FEADER** Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :  
*l'Europe investit dans les zones rurales*



En collaboration avec





# PROJET INNOVEZ BIO

en réponse à l'appel à projet du Réseau Rural Français

## Descriptif technique du projet

### 1- Informations générales

- **Intitulé du projet : INNOVEZ BIO**
- **Date de début du projet : 01/09/2015**
- **Date d'achèvement du projet : 31/08/2018 (durée 36 mois)**
  
- **Désignation de la personne qui engage la structure candidate**  
Krotoum KONATÉ, Directrice  
ITAB, Institut Technique de l'Agriculture Biologique  
149 rue de Bercy - 75595 PARIS Cedex 12  
01 40 04 50 63, [krotoum.konate@itab.asso.fr](mailto:krotoum.konate@itab.asso.fr)
  
- **Désignation du chef de projet (également chef de file du partenariat)**  
Céline CRESSON, Chargée de mission scientifique et réseau  
ITAB, Institut Technique de l'Agriculture Biologique  
149 rue de Bercy - 75595 PARIS Cedex 12  
01 40 04 50 65, [celine.cresson@itab.asso.fr](mailto:celine.cresson@itab.asso.fr)
  
- **Identification de la structure candidate**

#### Organisation générale et implantation territoriale

Créé en 1982, l'ITAB, l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique, est un ITA, Institut Technique Agricole (association loi 1901) dédié à la coordination nationale de la recherche-expérimentation en agriculture biologique (AB) et géré par des professionnels.

L'institut dispose de 4 antennes (le siège social à Paris et 3 antennes à Angers, Etoile-sur-Rhône et Montpellier) dans lesquelles sont repartis les salariés (19,5 ETP). L'ITAB fédère les groupements de producteurs, les chambres d'agriculture, les producteurs, la recherche, les stations expérimentales, les instituts techniques agricoles, les formateurs, les entreprises, les organismes publics, les interprofessions.

#### Compétences particulières (références de travaux antérieurs...)

L'ITAB est un acteur-clé dans le domaine de la recherche et de l'expérimentation en AB, il compte parmi ses adhérents des structures agricoles et d'expérimentation nationales, régionales, spécifiques ou non à l'agriculture biologique. L'ITAB rassemble des experts de terrain, de la recherche et des agriculteurs afin de développer les connaissances techniques sur le mode de production biologique utiles aux agriculteurs en AB et en conventionnel. L'ITAB est impliqué dans 49 projets de R&D, dont 16 qu'il pilote : 6 nouveaux projets en 2014, 7 projets européens, 2 projets ANR (Agence Nationale de la Recherche) et 1 nouveau RMT (Réseau Mixte Technologique) : TransfoBio. L'institut est expert dans 10 domaines : élevage, grandes cultures, arboriculture, maraîchage, viticulture, semences & plants, agronomie, intrants, qualité des produits et transformation, environnement.

### Objectifs et priorités d'action de la structure

Concertation, co-construction et partage sont des valeurs qui animent l'ITAB dans sa mission de coordination nationale. Depuis 2014, l'ITAB déploie un nouveau programme opérationnel à l'horizon 2020 s'inscrivant dans le programme Ambition Bio 2017 et le contrat d'objectifs 2014-2020 des instituts techniques porté par l'ACTA (Association de Coordination Technique Agricole). Ce programme ambitieux, construit avec l'appui du Conseil Scientifique de l'ITAB, prend en compte les approches systémiques à différents niveaux d'échelle (parcelle, ferme, paysage), les interconnexions entre agriculture et écosystèmes, ainsi que l'alimentation, la santé et le bien-être des citoyens. L'étude des innovations est un des objectifs opérationnels du premier axe de travail de ce programme.

### Partenaires antérieurs sur la thématique du projet proposé à l'AAP

L'ITAB a coordonné l'axe de travail du RMT DévAB (Réseau Mixte Technologique pour le développement de l'agriculture biologique) sur la thématique innovation pendant 3 ans avec certains partenaires impliqués dans ce nouveau projet INNOVEZ BIO. Par ailleurs, le repérage d'innovations et l'étude des systèmes de production innovants sont des thèmes abordés dans plusieurs projets partenariaux où l'ITAB est pilote ou partenaire (par exemple, projets CASDAR Vitinnobio, InnovAB, ABILE, SMART, projet FP7 Solibam). L'ITAB travaille avec l'association Bio Consom'acteurs (membre de son conseil d'administration) dans le cadre du projet Bionutrinet (ANR).

#### **- Identification des structures partenaires du dispositif de MCDR**

Ce projet, porté par l'ITAB, associe des têtes de réseaux issues du monde associatif, du développement, de la recherche et de l'enseignement. Il comporte dans un premier temps :

- INRA, Institut National de la Recherche Agronomique (unité Ecodéveloppement)
- APCA, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
- ISARA-Lyon, Institut supérieur d'agriculture et d'agro-alimentaire Rhône-Alpes
- FNE, France Nature Environnement
- L'association Bio Consom'acteurs
- FNAB, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique
- Formabio

En 2015, ce partenariat sera élargi vers d'autres acteurs du monde rural (premiers contacts établis, à concrétiser dans le courant de l'année), notamment : VIVEA, PNR (parcs naturels régionaux), Association nationale des ingénieurs territoriaux de France (AITF), L'atelier Paysan, INRA UMR Innovation, réseaux ruraux régionaux.

Les membres locaux des réseaux des partenaires (chambres d'agriculture, groupements de producteurs biologiques, réseau ITAB, fédérations FNE) et les réseaux ruraux régionaux seront associés au dispositif avec l'émergence des premiers groupes pilotes de type PEI (Partenariats Européen d'Innovation) sur leur territoire.

| Nom de la structure  | APCA   | INRA, UR 0767 Ecodéveloppement   | ISARA-Lyon   | FNE   | Bioconsom'acteurs   | FNAB   |
|--|--|--|--|---|---|--|
| taille de la structure   | 151 (chiffres 2013)  | 20 salariés permanents, 8 CDDs   | Ecole d'ingénieurs de statut associatif  | 43 salariés   | Association nationale   | Fédération nationale des producteurs bio représentant environ 70% des agriculteurs bio française par l'intermédiaire des GRAB (groupements régionaux) adhérents  |
| nb ETP de la structure   | 149,5 (chiffres 2013)  | 27   | 96   | 38,2  | 3   | 13   |
| Organisation générale et implantations territoriales   | L'APCA fédère le réseau des chambres d'agriculture, organismes publics de développement agricole et territorial. Une action thématique est dédiée à l'AB et son développement. Sur cette thématique, le réseau des chambres s'organise à différents niveaux. L'ensemble des conseillers travaillant sur l'AB est d'environ 250. Les conseillers par production interagissent dans des groupes techniques. Ces groupes techniques sont animés par un référent technique. Ce référent expert technique a une mission nationale (7 experts techniques) d'animation et de coordination. Au niveau régional les chargés de mission ont un rôle d'animation et de coordination des actions sur la région, ils sont référents régionaux au niveau national. Ces référents régionaux interviennent au niveau national en binôme avec les élus AB régionaux (Groupe permanent). L'APCA fédère et anime le réseau avec 2 salariés et un élu. | Unité de recherche dépendant du centre INRA PACA et du département de recherche Sciences pour l'Action et le Développement (SAD)   | Ecole d'ingénieurs intervenant dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement implantée en Rhône-Alpes. L'école délivre un diplôme d'état reconnu par la commission des titres d'ingénieurs, mais aussi par le Ministère en charge de l'Agriculture (ministère de tutelle)  | Fédération d'association sur l'environnement au niveau régional et territorial.   | Équipe salariée au siège social à Montreuil en Île-de-France et une trentaine de relais locaux bénévoles (constitués ou pas en groupe)  | Organisme national à vocation agricole et rurale   |
| Compétences particulières (références de travaux antérieurs...)                              | Mise en place du salon européen Tech&Bio, participation à des projets de recherche-action, mise en place de références technico-économiques, stations expérimentales, actions pilotes sur des territoires à enjeu eau, circuits de proximité bio et local (Drive fermiers)...  | Unité interdisciplinaire ayant travaillé à définir l'écologisation des politiques publiques et des pratiques agricoles, travaillant aujourd'hui sur les transitions agroécologiques et vers l'agriculture biologique, unité spécialisée dans les cultures horticoles et arboricoles. Repérage et caractérisation de groupes d'acteurs innovants ; Appui méthodologique à la caractérisation des innovations. Partenariats établis avec les acteurs français de l'AB (ITAB, stations expérimentales) et les acteurs régionaux du conseil et de l'expérimentation, et les acteurs internationaux de l'AB (FiBL, CH) et de l'agroécologie (IPAR & SOCLA, BR). | Le projet de l'école vise à accompagner les mutations de nos secteurs d'activité, d'une part, en déclinant les compétences et les savoirs (-faire et -être) utiles à nos étudiants et, d'autre part, en développant une politique d'excellence dans les domaines de l'agroécologie et des systèmes alimentaires durables. L'interface avec le monde professionnel est au cœur même de nos trois activités :<br>- la formation supérieure (niveau ingénieur, licence et master),<br>- la recherche finalisée (avec un intérêt particulier pour la recherche participative,<br>- et les activités de développement (expertises, études et conseils).       | Travail sur le projet INDIBIO, mise en place du diagnostic IBEA, sensibilisation aux pratiques agroécologiques, Retour sur la participation des associations membres aux GIEE | L'association est engagée dans des missions permanentes d'expertise au sein de différentes organisations :<br>- Etude Bio Nutrinet en partenariat avec l'université Paris 13, l'INSERM, l'INRA, l'ITAB, Solagro et le CHU de Grenoble.<br>- Bio Cohérence : mandat au conseil d'administration (CA) et membre de la commission communication.<br>- Biocoop : mandat au CA<br>- ITAB : mandat au CA<br>- Conseil national de l'alimentation : participation aux réunions et au groupe de travail sur les produits bio avec publication d'un avis (n°74) adopté le 26 mars 2015.<br>- Membre du collectif Semons la biodiversité.<br>- Implication au sein du Collectif pour une transition citoyenne, à travers la création d'événements et du portage de la campagne « Moi, Citoyen » notamment puis mandat au CA de l'association Transition Citoyenne qui en est issue. | Fédération nationale regroupant les groupements de producteurs (échelle départementale et régionale) sur les 22 régions métropolitaines + Corse et DOM-TOM. Le détail de l'organisation territoriale et des coordonnés des membres départementaux (GAB) et régionaux (GRAB) du réseau FNAB est disponible sur le site internet de la FNAB  |
| Objectifs et priorités d'action de la structure  | Les chambres d'agriculture ont deux missions principales : être l'interlocuteur des pouvoirs publics et présenter les intérêts du monde agricole, assurer le développement agricole public. L'APCA en tant que tête de réseau, fédère et coordonne au niveau national les chambres d'agriculture pour faire monter en compétence ses collaborateurs et élus, elle pilote et oriente des programmes et stratégies au niveau national en lien avec le réseau des chambres  | Accompagner les transitions de l'agriculture vers des formes écologiques et comprendre les déterminants sociaux, sociétaux, techniques et économiques de ces transitions. Coconstruction d'outils et de connaissances avec les acteurs du développement rural  | La formation supérieure est l'activité centrale. L'école s'appuie sur d'étroites relations de partenariats avec d'autres établissements publics et privés d'enseignement supérieur en France mais aussi à l'étranger. Un large réseau d'entreprises facilite l'acquisition d'expériences au cours du cursus. Les activités de recherche finalisée et de développement ont été développées depuis une vingtaine d'années en raison de leurs rôles essentiels dans notre dispositif de formation : amélioration des compétences de l'équipe pédagogique, liens avec les milieux scientifiques et professionnels, développement de la notoriété de l'école. | Prendre toute initiative concernant les actions à mener sur le plan national et coordonner les activités de conservation, de protection et d'aménagement de la nature.        | Les priorités de l'association pour 2015 :<br>- Renforcer le réseau des bénévoles<br>- Développer le pôle pédagogie et sensibilisation<br>- Poursuivre notre mission de plaidoyer   | Organisation professionnelle de développement agricole œuvrant au développement cohérent, durable et solidaire du mode de production biologique et la défense des producteurs engagés et/ou intéressés par l'agriculture biologique. La FNAB assure ainsi la coordination des actions de développement de l'AB, l'animation et l'information des producteurs (adhérents ou non à, son réseau), à l'accompagnement des projets collectifs territorialisés de développement de l'AB et à la représentation des agrobiologistes français. |
| Partenaires antérieurs sur la thématique du projet proposé à l'AAP                           | ITAB, FNAB, ITA, INRA, collectivités territoriales   | ITAB, FNAB, GRAB, GIS PICALÉ, FiBL   | RMT DévAB, ITAB, INRA, APCA  | FNAB, MAAF, MEDDE, INRA, Institut de l'élevage  | FNAB, Terre de liens, ITAB, INRA, Solagro, Biocoop, Bio Cohérence   | RMT DévAB  |
| Engagements juridiques et collaborations antérieures entre partenaires du dispositif de MCDR | RMT DévAB  | RMT DévAB, RMT SdCi, CASDAR SMART, DEPHY Ecophyto Vertical, Core-Organic EcoOrchard  | RMT DévAB, projet ABILE  | Aucun   | Consortium en cours pour le projet de recherche Bio Nutrinet avec l'INRA et ITAB. Bioconsom'acteurs est membre du CA de l'ITAB  | La FNAB est membre statutaire de l'ITAB (collège des organisations professionnelles de l'AB)   |

Engagements juridiques éventuels préexistants entre les partenaires et collaborations antérieures entre tout ou partie des membres partenaires du dispositif de MCDR :

L'ITAB, l'INRA, l'ACPA, l'ISARA-Lyon et la FNAB ont été impliqués dans le Réseau Mixte Technologique DévAB ([www.devab.org](http://www.devab.org)) ou ont travaillé ensemble ponctuellement dans le cadre de projets de type CASDAR.

## **2- Descriptif du programme d'actions pluriannuel 2015-2018 du dispositif de MCDR**

### **- Champ(s) thématique(s) concernés (un ou plusieurs)**

- o (X) agro-écologie principalement, en lien avec (selon les groupes retenus) :
- o (x) gouvernance alimentaire locale
- o (x) économie sociale et solidaire
- o (x) économie circulaire
- o (x) lien urbain-rural

### **- Assiette géographique du projet**

- o (X) nationale
- o (...) inter-régionale (préciser les régions concernées)

### **- Sujet du projet**

La finalité du projet est de favoriser en milieu rural le développement de l'innovation issue des systèmes agri-alimentaires biologiques. Ce projet réunit des têtes de réseaux nationales, des chercheurs et des enseignants afin qu'ils collaborent pour appuyer leurs membres locaux à créer des groupes opérationnels multi-acteurs innovants et inscrits dans la dynamique des appels à projets régionaux des PEI. A cette fin ils mutualiseront leurs expériences et leurs compétences afin de proposer des méthodes et des outils pour l'accompagnement de ces acteurs du monde rural, comprenant le repérage d'innovations et la co-construction de connaissances issues de ces innovations. L'analyse réflexive des processus dans les groupes pilotes permettra de conforter ces outils et méthodes et d'en assurer une large diffusion.

### **- Motivations de choix de la cible thématique**

Contexte, problématiques et enjeux généraux, besoins et perspectives à l'origine du projet

Un des objectifs de la politique rurale européenne est d'augmenter la capacité intrinsèque des communautés à assurer leur propre développement.

L'agriculture biologique est un facteur de développement rural. A travers ses principes fondés sur l'agro-écologie, son système de contraintes réglementaires, les garanties de son mode de production, son ancrage dans les territoires et la forte mobilisation des acteurs dans l'élaboration de connaissances, elle constitue un prototype pour favoriser l'innovation. Elle a trait à de nombreux domaines : i) les systèmes socio-techniques agricoles, depuis les verrous à lever pour maîtriser la production et augmenter les rendements jusqu'à la reconception des systèmes pour les adapter au changement climatique et améliorer leurs performances, ii) les systèmes alimentaires, avec de nouveaux modes de consommation citoyenne et des filières longues, iii) mais aussi la protection de l'environnement, des sols, de la biodiversité ou de la ressource en eau.

La stratégie "Europe 2020" et en particulier les Partenariats Européens pour l'Innovation (PEI), mise sur l'innovation notamment pour le développement rural. Celle-ci est décrite comme une nouvelle idée ou invention qui s'est révélée concluante et a été adoptée dans la pratique. Cette nouvelle idée peut désigner un produit, une technique, un service, un procédé de production, une méthode d'organisation, etc. Cette invention ne devient une innovation qu'*a posteriori*, à partir du

moment où elle est largement adoptée et reconnue comme efficace, souvent après une étape d'adaptation locale. Le PEI correspond aussi à la prise de conscience de la diversité des types d'acteurs susceptibles de jouer un rôle et de l'intérêt de favoriser le partenariat multi-acteurs dans le processus d'innovation.

Actuellement il y a de nombreuses compétences en milieu rural liées à l'innovation (notamment en AB), mais le jeu des acteurs demeure cloisonné. Il y a clairement un besoin de mutualiser les connaissances et les méthodologies et de favoriser les mises en réseau. A ce titre le démarrage des appels à projets régionaux PEI (article 35 coopération du FEADER en particulier) est une opportunité à saisir. Mais, malgré un cadre commun, leur mise en œuvre risque d'être hétérogène d'une région à l'autre. Elle nécessite de rassembler les têtes de réseau pour appuyer les acteurs locaux.

Aussi, une mise en réseau de divers partenaires locaux pourrait apporter une valeur ajoutée dans la connaissance de la diversité des innovations en production et alimentation biologique. Elle pourrait aussi permettre de concrétiser des actions en termes de recherche, de formation et de développement, en vue (1) d'améliorer les conditions de production (mais aussi une meilleure intégration et identification des fonctions écologiques), de transformation, de distribution ou de mise en marché de l'agriculture biologique puis, (2) de faciliter le transfert des connaissances acquises vers l'ensemble de l'agriculture.

Cette proposition repose aussi sur l'idée que l'agriculture biologique (AB) représente un prototype à investir comme facteur d'innovation multi-acteurs dans toutes les dimensions de l'agro-écologie, en particulier dans sa capacité à poser cette question dans une perspective non seulement agricole mais également alimentaire (c'est-à-dire de filière) et territoriale et à engendrer des bénéfices multiples pour le développement rural.

L'enjeu du dispositif de MCDR proposé dans le présent projet est de réunir les compétences nationales (qui ont à cœur d'identifier des innovations dans les systèmes agri-alimentaires biologiques) et, de consolider un réseau au service de la constitution de groupes opérationnels de type PEI dans les régions, ferments de projets intégrateurs pour le développement local durable reposant sur des principes d'agro-écologie. Ce qui sera possible à travers les échanges et interactions entre les partenaires, en diffusant largement les méthodes et les outils co-construits.

**Le projet INNOVEZ Bio propose donc de constituer un réseau thématique** (partage d'expérience, de compétences, de connaissances, de méthodologies) de têtes de réseaux d'acteurs nationaux **pour appuyer la mise en place d'actions de développement rural favorisant ou s'appuyant sur l'innovation en agriculture et alimentation biologiques via la constitution de groupes opérationnels** (ensemble de partenaires locaux) de type PEI **et la mise en réseau, en synergie de ces initiatives** régionales (ou territoriales), de valoriser l'expertise, les connaissances et le fonctionnement de groupes existants et d'appuyer la création d'autres groupes opérationnels.

#### Interactions potentielles du projet avec d'autres démarches relevant de la même thématique

Ce projet s'inscrit dans les priorités de recherche énoncées en juillet 2011 par le Conseil Scientifique de l'Agriculture Biologique, en particulier sur «le développement de systèmes AB innovants, de la parcelle au paysage», (Meynard, Cresson, 2011)<sup>1</sup>. Il contribuera également à répondre aux enjeux du programme Ambition Bio 2017.

La **thématique du repérage et de l'émergence de l'innovation** issue du terrain est un objet de recherche et développement en particulier en systèmes biologiques. Nous nous appuyerons sur les acquis des travaux passés (ex.: projet européen FP7 SOLIBAM en recherche participative), mais aussi sur différents travaux en cours dans lesquels plusieurs partenaires sont impliqués, de façon à partager connaissances et expériences mais aussi méthodologies :

---

<sup>1</sup> Meynard JM., Cresson C., 2011. Le Conseil Scientifique de l'Agriculture Biologique identifie 8 priorités de recherche-développement in NESE n° 35, octobre 2011, pp. 27-40

- le réseau RotAB, étudie les systèmes de grandes cultures biologiques innovants à partir d'une mise en réseau d'une douzaine d'expérimentations systèmes, en lien étroit avec les travaux du RMT SdCI (systèmes de cultures innovants). Il apporte des éléments méthodologiques sur l'étude de ces systèmes en expérimentation, la traque de l'innovation chez les agriculteurs et l'accompagnement au changement dans les métiers du conseil ;
- le projet européen H2020-ISIB OK-Net Arable a démarré la mise en place d'un réseau thématique visant à améliorer l'échange de connaissances, en particulier issues d'innovations, entre agriculteurs, conseillers agricoles et chercheurs, de façon à augmenter la productivité et la qualité des productions en grandes cultures biologiques au niveau européen ;
- Le projet Agri-Bio Ressources et territoires concerne les performances de systèmes de grandes cultures biologiques avec peu ou pas d'élevage en Picardie et Nord-Pas de Calais. L'objectif principal de ce projet est de proposer des solutions innovantes issues du savoir-faire des agriculteurs et des connaissances issues de la recherche pour apporter des solutions pour améliorer les performances des systèmes (gestion du chardon et de l'azote fourni par les légumineuses). Le projet s'appuie sur un réseau de fermes et vise à fournir des outils et connaissances pour appuyer le conseil ;
- le projet CASDAR Vitinnobio vise à repérer, caractériser et partager des innovations pour concevoir des systèmes viticoles innovants et accompagner le développement de la viticulture biologique ;
- le projet H2020-ISIB AgriSPIN-Space for Innovations in Agriculture vise à identifier les conditions pour des innovations réussies, les freins et leviers et les étapes-clés pour y parvenir en prenant en compte les attentes des utilisateurs finaux ;
- le projet Interreg BACCHUS met en place un réseau transfrontalier de recherche et de transfert des connaissances pour une viticulture durable, dont la partie agronomique traite de la caractérisation des stratégies de protection phytosanitaires lors d'impasses techniques et scientifiques ;
- le projet CASDAR ABILE s'intéresse aux conditions et aux démarches de développement local de l'AB dans un triple objectif (1) d'accompagnement d'actions innovantes de développement local de l'AB ; (2) de capitalisation des enseignements généraux en matière de conduite de projets (en particulier du rôle méconnu des émotions comme ressorts de l'action collective via une recherche-action complémentaire financée par la Fondation de France) ; (3) de professionnalisation des conseillers et des formateurs. Les dynamiques locales étudiées pourront donner naissance à de futurs groupes opérationnels ;
- le réseau national multi-acteurs de site pilotes "Eau & Bio" vise à acquérir, analyser, communiquer des références locales sur la protection de la ressource en eau par le développement de l'AB. Parmi 150 dynamiques territoriales identifiées, une vingtaine sont désormais suivies en tant que "sites pilotes" et constituent un observatoire d'initiatives et d'innovations *in situ* associant tous les acteurs du territoire (collectivités, acteurs de l'eau, agriculteurs, structures de développement agricole, opérateurs économiques des filières agricoles...) pour aborder de façon très variable et parfois originales les enjeux de la protection de l'eau par l'AB. Ce laboratoire pourra ainsi servir de supports à des études de cas ou à des analyses approfondies des innovations méthodologiques et/ou organisationnelles développées sur un territoire (ex: méthode de diagnostic de territoire, dialogue territorial...). De plus, certains de ces sites ont fait émerger de projets collectifs organisés sous forme de GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) et porteurs d'innovations, qui pourront également être mutualisés dans le cadre de ce projet;
- Le projet COTRAE (en cours d'évaluation dans l'appel à Projet "Pour et Sur le Développement Régional" INRA/IRSTEA/Région/PEI-FEADER), vise à analyser le fonctionnement de collectifs agricoles inscrits dans la transition agroécologique et les connaissances qui sont échangées et produites au sein de ces collectifs. Il s'agit de comprendre en quoi ces collectifs sont à la fois lieu d'expérimentation sociale (en renouvelant les formes de coopération entre agriculteurs, et avec d'autres acteurs) et

agronomique (en produisant de nouvelles connaissances sur les systèmes biotechniques). Le projet rassemble des chercheurs de l'INRA et l'ISARA-Lyon, et une dizaine de collectifs d'acteurs à l'échelle de la Région Rhône-Alpes qui constitueront un groupe opérationnel.

## **- Objectifs poursuivis au travers du projet de MCDR**

### Objectifs propres à la structure candidate

L'objectif de l'ITAB est de consolider ses partenariats au travers d'un réseau centré sur la thématique de l'innovation en agriculture biologique. L'approche du PEI par l'innovation multi-acteurs est un moyen pour faire évoluer et compléter les méthodes et les missions des expérimentateurs de son réseau.

### Objectif(s) du RRN concernés

Le projet INNOVEZ Bio contribuera aux 4 objectifs stratégiques du RRN, en favorisant l'essor de démarches et solutions innovantes dans le champ de l'agro-écologie (adoption de pratiques issues de l'AB, mise en œuvre de solutions innovantes) et en renforçant la synergie entre les acteurs (mutualisation des savoirs, partage d'expériences, recherche en commun de méthodologies), en particulier :

- accroître la participation de ses membres à la mise en œuvre de la politique de développement rural (PEI/FEADER) ;
- améliorer la qualité de mise en œuvre des programmes de développement rural régionaux (PDR) par l'analyse réflexive des processus dans les groupes accompagnés ;
- informer les bénéficiaires potentiels de la politique de développement rural et des possibilités de financement (appels à projets régionaux) ;
- favoriser l'innovation dans le secteur de l'agriculture, de la production alimentaire dans les zones rurales.

Le projet contribuera à l'amélioration des connaissances, des outils et des méthodes par la production et le partage des résultats le plus largement possible (web, réseaux sociaux). Le réseau d'acteurs, regroupés en dispositif de MCDR, apportera une valeur ajoutée aux travaux de ses partenaires en propre et constituera un groupement de compétences mobilisables par les acteurs régionaux et territoriaux sur la thématique, pour le développement de projets innovants de développement rural.

### Contributions prévisionnelles aux objectifs opérationnels de l'AAP, en particulier en matière de mise en œuvre d'un dispositif de MCDR

Le projet INNOVEZ BIO permettra de :

- mettre en synergie des acteurs diversifiés du développement des territoires autour de la thématique de l'innovation en AB et de son transfert ;
- favoriser l'innovation au niveau des fermes, des filières et des territoires ;
- fournir des résultats concrets : connaissances, outils, méthodes ou savoir-faire ;
- participer à la mise en place et potentiellement à l'ajustement des appels à projets régionaux PEI.

### Autres objectifs poursuivis

Les objectifs du dispositif de MCDR INNOVEZ BIO sont de proposer et de diffuser les outils et les méthodologies nouvelles pour favoriser la mise en place de groupes de partenaires locaux afin de repérer, faire émerger ou co-construire les innovations nécessaires à l'évolution des systèmes alimentaires et des territoires.

Le projet contribuera également aux 6 orientations prioritaires du FEADER via la mise en valeur des groupes et des innovations repérés et l'analyse de leurs performances, de leur durabilité et de la reproductibilité, les adaptations/évolutions possibles des systèmes agri-alimentaires actuels :

1. Encourager le transfert de connaissances et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie dans les zones rurales.
2. Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer viabilité des exploitations agricoles.
3. Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture.
4. Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie.
5. Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente face au changement climatique dans les secteurs agricole et alimentaire, ainsi que le secteur de la foresterie.
6. Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de pauvreté et le développement économique dans les zones rurales.

### - Calendrier prévisionnel pluriannuel indicatif

#### Des actions

Le programme de travail du projet comporte 4 volets :

- Volet 0 : Animer et coordonner
- Volet 1 : Repérer et faire émerger des innovations
- Volet 2 : Observer et caractériser les innovations
- Volet 3 : Essaimer et diffuser

#### Volet 0 : Animer et coordonner

Ce volet est dédié à la coordination et la mise en synergie des partenaires pour la création du réseau. Il comprend les responsabilités de gestion du projet et de liens entre les volets. L'objectif est de créer une dynamique de travail et de permettre à chacun d'avoir une vision d'ensemble du projet et de travailler en cohérence. Cela passe par l'organisation de réunions plénières et du comité de pilotage, l'animation du réseau, la collecte et la rédaction de comptes rendus des réunions des groupes de travail et plénières, et la réalisation de notes de synthèse et de rapports d'avancement. Ce volet sera important tout au long du projet, avec un accent particulier au démarrage pour fédérer l'équipe projet et instaurer la confiance nécessaire à la mise en place de nouveaux partenariats. Le fonctionnement de ce volet associe un noyau opérationnel (bureau exécutif) et un comité de pilotage (cf. article 3 de la convention de collaboration).

Les 3 autres volets interagissent entre eux. Ils seront répartis dans le temps de la manière suivante en terme d'activités (figure 1):

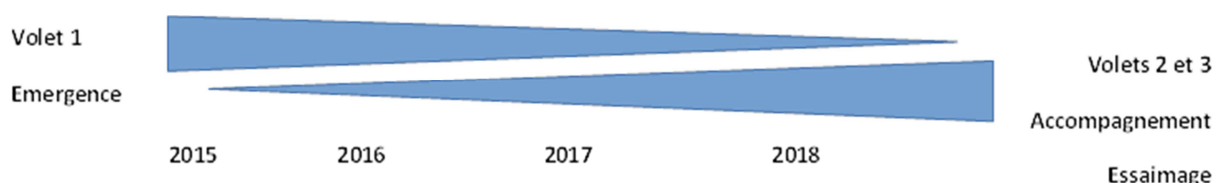


Figure 1 : articulation des volets du projet dans le temps



## Volet 1 : Repérer et faire émerger des innovations

Ce volet consistera à mobiliser chacun des réseaux des membres du projet INNOVEZ BIO, pour repérer et faire émerger des groupes opérationnels multi-acteurs dans les systèmes agri-alimentaires biologiques, porteurs d'innovations à l'échelle de fermes, de filières ou de territoires. Ce volet se décline en deux activités qui seront menées en parallèle.

### **Activité 1.1 : Définir collectivement les critères d'identification de groupes multi-acteurs innovants**

Le travail sera de définir un cadre pour l'identification des groupes multi-acteurs recherchés et du type d'innovations qu'ils concernent, c'est-à-dire de proposer des critères partagés pour définir le type de groupes multi-acteurs et d'innovations visés : innovations technologique, sociale ou organisationnelle, endogène ou exogène, à l'échelle de la parcelle, du paysage, de la filière ou du territoire.

Dès le début du projet, un travail important de partage de méthodologie sera réalisé. Dans ce cadre rentre l'analyse des méthodes à utiliser. Un "brain-storming" sera effectué pour définir ce qu'on veut inventorier, avec quels objectifs et selon quelles modalités. Cette étape de réflexion sur les groupes de travail sera l'objet de la première année du projet.

### **Activité 1.2 : Recenser des groupes multi-acteurs candidats**

Le travail consistera à réaliser l'identification et le recensement de groupes multi-acteurs innovants déjà constitués ou à constituer.

Pour être rapidement opérationnels fin 2015, les partenaires du projet mobiliseront leurs propres réseaux pour repérer des acteurs innovants ou des groupes existants prêts à constituer des groupes opérationnels multi-acteurs, via des projets qui se sont intéressés ou s'intéressent à l'innovation en AB. Pour repérer des innovations à l'échelle de filière ou de territoire, nous procéderons par enquête via les lieux de concertation / mutualisation actuels en particulier les commissions ITAB et les commissions spécifiques des réseaux APCA et FNAB notamment.

De plus, nous assurerons une veille active pour faire remonter les initiatives de terrain et les travaux de recherche et développement en cours ou achevés pouvant donner lieu à la création de groupes opérationnels en capacité de répondre à des appels à projets régionaux.

A titre d'exemple, les initiatives locales suivantes nous semblent intéressantes à investiguer plus en profondeur (dynamiques collectives multi-acteurs, sur un territoire donné) : expériences du GABB32 sur les couverts végétaux et la réduction du travail du sol dans le Gers, groupe BASE bio (sous-groupe bio du réseau national Biodiversité, Agriculture, Sols et Environnement) d'échange d'agriculteurs et techniciens sur l'agriculture de conservation, groupe FERME Ecophyto, animation d'un groupe d'agriculteurs bio suivi en Picardie par Agro-Transfert Picardie, territoires 100% en AB ou à forte surface en AB (communes en Bourgogne, BioVallée, certains PNR...), rencontres techniques organisées par les Chambres d'agriculture en Ile-de-France, publication des "Grain de réussite" et "Guide des savoir-faire" en Pays de la Loire (Chambre d'agriculture et Coordination Agrobiologique), sites pilotes engagés dans la dynamique nationale "Eau et bio" (démarche multi-acteurs engagée sur 25 sites sur toute la France), les dynamiques locales suivies dans le projet ABILE.

### **Activité 1.3 : Appui à la constitution de partenariats multi-acteurs**

Les têtes de réseau partenaires assureront avec leurs membres une veille active sur les appels à projet PEI dans les régions. Pour cela, des contacts avec les conseils régionaux (autorité de gestion), avec l'ARF (Association des régions de France) et avec le ministère chargé de l'Agriculture seront établis.

Le réseau thématique apportera un appui méthodologique à la constitution de partenariats multi-acteurs dans l'esprit de la mobilisation collective, en vue de dépôt de projets aux AAP, notamment en fléchant des méthodologies facilitant leur mise en œuvre.

## **Réalisations et productions attendues :**

Le séminaire de lancement du projet à l'automne 2015 permettra :

- un cadre commun de définition de l'innovation et de groupes innovants,
- une liste de groupes opérationnels potentiels,
- l'analyse de cas d'étude.

Entre 2016 et 2018 : Partage par les partenaires du caractère innovant des groupes multi-acteurs et capitalisation de ces expériences dans une bibliothèque partagée. Partage de méthodologie d'appui à la constitution de groupes. Proposition de critères descriptifs des groupes et liste de groupes opérationnels constitués et de projets soumis.

### Volet 2 : Observer et caractériser les innovations

L'objectif de ce volet est de permettre la caractérisation des innovations et l'analyse du fonctionnement de ces groupes, de la démarche de partage, du processus de mise en œuvre. Pour cela, nous nous appuyerons sur l'analyse de cas d'étude identifiés dans le premier volet.

La caractérisation s'intéressera à trois champs principaux : (i) définir les questions techniques, sociales, territoriales auxquelles répondent les innovations mises en œuvre, (ii) décrire les outils et démarches de partage des connaissances utilisés au sein des groupes d'innovation, (iii) lister les questions posées à la recherche, sources d'inspiration pour le montage de projets de recherche ou la mise en place d'expérimentations.

#### **Activité 2-1 : Caractériser les innovations**

L'objectif de cette activité est de décrire/caractériser les innovations repérés, via leurs performances agronomiques, économiques, leurs impacts environnementaux et sociaux. Il conviendra de combiner les innovations à construire (issues principalement de travaux de recherche) et celles existantes chez les producteurs ou dans les filières, territoires (savoir-faire paysans liés aux conditions pédoclimatiques et/ou sociologiques locales). Les indicateurs utilisés seront définis collectivement et adaptés aux types d'innovation étudiés et aux objectifs pour lesquels ils ont été mis en place. Nous pourrions distinguer deux types d'indicateurs :

- Indicateurs globaux de durabilité, inspirés des outils d'évaluation multicritères (RefAB, MASC-AB, Indigo, Planet...),
- Indicateurs des acteurs eux-mêmes (critères de réussite, de satisfaction), adaptés à la situation et définis de manière participative, au cas par cas,

A partir des données recueillies, du contexte des innovations et des résultats obtenus, nous appuyerons les partenaires locaux pour cerner les facteurs et conditions qui permettent la mise en œuvre des innovations étudiées. Nous les aiderons à analyser si les performances de ces innovations évaluées précédemment s'expriment dans tous les contextes et situations de production ou non (si l'innovation repérée est reproductible et répétable). Nous nous attacherons également à les aider à mettre en exergue les facteurs personnels, individuels (capital humain) et collectifs (constitution et mode d'organisation du collectif) qui expliquent la dynamique étudiée et précisent le domaine de validité ; celui-ci prendra la forme d'un ensemble de précautions et de mises en garde qui décrivent ce qu'il convient de réunir (facteurs de production, savoir-faire, organisation, rapports au voisinage...) pour limiter les risques à la mise en œuvre d'une telle nouveauté. Nous mesurerons comment et dans quelles conditions sont adoptées les innovations. Nous capitaliserons les résultats des différents groupes au niveau national. Ainsi, le travail consistera à décrire les innovations elles-mêmes pour les diffuser et les rendre génériques.

Nous pourrions notamment nous appuyer sur la méthode utilisée dans le projet Vitinnobio, proposée et adaptée du RMT SdCI et des travaux de JM Meynard (INRA), mais aussi sur les premiers acquis des projets européens AgriSPIN et OK-Net Arable.

## Activité 2-2 : Analyser les processus

L'objectif de cette activité est d'analyser les processus qui ont donné naissance à ces groupes innovants, les outils et démarches de partage des connaissances utilisés au sein de ces groupes et de lister les questions posées à la recherche. Les points forts (ce qui marche) et faibles (difficultés rencontrées) seront analysés.

Ce travail conduira à des échanges méthodologiques (évaluation et analyse de données) sur les approches menées. Ainsi, le travail consistera à décrire les modes de fonctionnement de groupes pilotes (cas d'étude) pour partager les clés de réussite, améliorer les méthodes d'accompagnement de groupes (volet 1) et insérer ces enseignements dans un guide méthodologique (volet 3).

### Réalisations et productions attendues :

Les premiers travaux permettront :

- une première caractérisation de quelques innovations
- la construction d'une première grille d'analyse de processus, en s'appuyant sur des groupes pilotes (fonctionnement des échanges, outils utilisés, attentes vis-à-vis de la recherche - formation - développement).
- une première analyse des processus, pour une meilleure mutualisation des expériences.

Entre 2016 et 2018 : Partage par les partenaires d'innovations caractérisées. Partage des fonctionnements des groupes multi-acteurs et capitalisation de ces expériences dans une bibliothèque partagée.

### Volet 3 : Essaimer et diffuser

La valorisation et la communication sur les résultats du projet sont importantes dans le programme de travail.

Dans ce volet, il s'agit de co-construire et diffuser les résultats issus des travaux des volets 1 et 2 du projet INNOVEZ BIO : les méthodologies mises en place pour l'accompagnement des groupes, la caractérisation des innovations, mais aussi le partage et la diffusion des connaissances au travers (i) du développement d'un guide méthodologique (boîte à outils), (ii) de la consolidation du lien entre les structures de recherche, de formation et de développement dont le niveau et le type d'expertise sera précisé, (iii) tout en renforçant les transferts vers les acteurs du développement rural, la formation initiale et continue.

Ainsi, nous organiserons des séminaires acteurs du développement rural/chercheurs, qui allieront co-construction de méthodes et formations, sur la base du partage des travaux des volets 1 et 2.

Nous veillerons aussi à communiquer le plus largement possible nos résultats et ceux des différents groupes, de la manière la plus innovante possible (web, vidéos, réseaux sociaux). Nous appuierons les différents groupes dans leurs actions de diffusion, communication.

En effet, la stratégie de valorisation des résultats sera affinée avec l'ensemble des partenaires, **dès le début du projet**. L'ensemble des partenaires du projet porteront la valorisation et le transfert des résultats du projet sur le plan scientifique, technique et pédagogique. Pour cela, la stratégie et le plan de valorisation opérationnel seront finalisés dès le début du projet avec un plan de communication associé, afin que l'ensemble des partenaires puissent, dès le démarrage du projet, faire connaître les travaux qui sont engagés dans ce projet aux différentes cibles visées. Ce plan sera ajusté annuellement.

Différents outils de valorisation du projet et de ses résultats seront produits dès le démarrage du projet et régulièrement en cours de projet, pour atteindre le public cible prioritaire : les réseaux locaux des partenaires, les réseaux ruraux régionaux et les groupes thématiques régionaux concernés. Différents canaux de diffusion seront activés (pour atteindre les différentes cibles) et les messages seront segmentés (pour cibler les messages selon les profils visés).

Un logo (identité visuelle pour un projet multi-partenarial) et une charte graphique (masque de documents, police, couleurs) seront créés pour mieux identifier le projet et faciliter un sentiment d'appartenance à un collectif.

Nous créerons un site internet collaboratif (wiki) afin de partager les travaux sur la thématique. Nous communiquerons sur les résultats au travers de la newsletter de l'ITAB ("Du côté de l'ITAB et de son réseau"), mais également via les réseaux sociaux et les réseaux des partenaires.

En fonction des premiers travaux, nous diffuserons nos résultats sous le format le plus approprié (support vidéo éventuel), en plus des événements et des documents papiers et des publications en ligne d'ores-et-déjà envisagés :

- séminaires et formations pour accompagner l'appropriation des résultats et inciter les acteurs locaux à proposer des projets multi-acteurs innovants et essayer la méthodologie.
- articles dans la presse pour informer des initiatives collectives repérées et des innovations.
- visites de réalisations innovantes organisées avec les enseignants, production de supports de cours diffusés via le réseau Formabio.

Nous valoriserons également nos résultats via leur publication sur le site du réseau rural (reseaurural.fr). Tous les événements organisés sur la période 2015-2018 seront ouverts aux membres du réseau rural.

Enfin, nous travaillerons en relation avec le EIP-AGRI Service Point qui connecte les différents groupes et réseaux au niveau national/régional à l'échelle européenne pour faire connaître nos travaux et nous veillerons à promouvoir notre réseau afin d'inspirer d'autres initiatives en Europe via le site internet d'IFOAM Europe.

### **Réalisations et productions attendues :**

L'année 2015 permettra la création de la charte graphique et du logo du projet mais aussi la création du site collaboratif du réseau et la construction du premier plan de diffusion.

Entre 2016 et 2018 : Le plan de diffusion sera annuellement réactualisé en fonction de l'avancement du projet et des types d'innovations collectées/décrites. Les livrables seront réalisés et diffusés le plus largement possible.

### **- Répartition prévisionnelle des missions et des moyens consacrés au MCDR par ses membres partenaires**

#### Rôles et missions au sein du dispositif de MCDR

L'ITAB aura la mission d'animer et de coordonner le dispositif MCDR Innovez Bio et d'assurer la gestion administrative et financière du projet. Il vise à créer un espace de dialogue fédérateur et structurant autour de l'innovation en AB et du développement rural (Wiki), lieu d'échanges permettant d'apporter de la visibilité à ce qui se fait (en lien avec sa base de données des projets AB "qui fait quoi" (<http://qfq.itab.asso.fr/>)). L'ITAB aura à coeur de valoriser des méthodologies et de les diffuser et de permettre un partage de l'information et des connaissances. Il aura aussi pour mission d'appuyer la construction de projets permettant d'échanger et de progresser entre acteurs du développement local de l'AB. L'ITAB activera les différents cercles de ses réseaux, en particulier les 8 membres du collège recherche-expérimentation.

L'INRA Ecodéveloppement apportera son expertise sur les méthodologies d'analyse des collectifs et des innovations, à la fois sous un angle social et biotechnique, en mettant à disposition les cadres d'analyse produits dans le projet COTRAE (PSDR). Elle pourra contribuer au repérage de collectifs et situations d'innovation en fonction des territoires choisis. Ces travaux seront menés pour partie en partenariat avec l'ISARA-Lyon, les deux structures étant partenaires de recherche dans le projet COTRAE.

L'APCA s'impliquera dans les trois volets du projet et mobilisera son réseau pour faire remonter les initiatives de terrain et capitaliser sur ces expériences. L'APCA apportera son expertise sur la typologie des systèmes, sur l'évaluation des systèmes (expérimentations, tests en exploitation,

indicateurs), sur l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs, la préservation de la ressource en eau, la mise en place de circuits courts, la structuration des filières, l'accompagnement de projet de territoire avec les collectivités. L'APCA pourra également mobiliser des outils existants comme le salon Tech&Bio pour la valorisation des productions du projet ou encore le réseau Resolia pour la mise en place de formations. L'APCA contribuera à l'organisation et l'animation du séminaire de lancement du projet. L'APCA apportera une contribution écrite au projet. L'APCA propose sa participation au bureau exécutif du projet.

L'ISARA-Lyon s'engage à apporter son expertise sur les thématiques suivantes : co-conception de systèmes de cultures innovants, restauration de la ressource en eau et AB, développement local et AB, systèmes alimentaires et AB. Elle participera à l'analyse des enjeux et des pratiques liés à l'innovation. Elle portera un regard attentif sur la diversité des processus d'innovation mais surtout sur les spécificités et les motivations des concepteurs et porteurs d'innovation que ceux-ci et celles-ci se situent dans la sphère des innovations techniques et technologiques en matière de production agricole ou dans la sphère des innovations organisationnelles et sociales en particulier dès lors que l'on regarde les thématiques des systèmes alimentaires et du développement territorial. L'ISARA-Lyon, école formant des ingénieurs en agriculture, agro-alimentaire et environnement, apportera également son expertise et ses savoir-faire en matière de valorisation et de mobilisation des résultats d'INNOVEZ Bio dans la formation et inversement s'en saisira pour ses formations.

FNE, France Nature Environnement, s'engage à rechercher et faire s'impliquer deux à trois fédérations régionales parmi les 20 de son réseau, qu'elle accompagnera fortement via un appui méthodologique et une coordination nationale. FNE apportera son expertise sur la biodiversité, les zones de captage, la préservation de la ressource en eau (qualité et quantité), et les circuits d'alimentation notamment. FNE participera aux groupes locaux, à l'analyse des enjeux liés aux innovations et apportera des contributions écrites au projet. FNE apportera également un appui à l'élaboration des projets PEI.

L'association Bio Consom'acteurs viendra en appui dans le projet sur les tâches suivantes :

- mobilisation des acteurs du réseau pour la mise en place de groupes de partenaires locaux
- veille sur les appels à projets et aide au montage des dossiers
- vulgarisation des avancées du projet et articles dans la presse
- communication et diffusion
- manifestations de présentation du projet
- réunions de suivi avec les partenaires du projet

La FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France) contribuera à la dynamique collective de réflexion et à la mobilisation des sites pilotes, territoires d'études et/ou initiatives existantes ou émergentes au sein du réseau FNAB répondant à tout ou partie des enjeux du projet « INNOVEZ BIO », notamment les territoires et partenaires engagés dans le dispositif national des "sites pilotes Eau et bio" (volet 1 et 2). La FNAB s'engage également à participer aux instances de coordination du projet (volet 0). Enfin, la FNAB apportera sa contribution et son appui à l'émergence de projets sur l'innovation en agriculture biologique, par le relais d'information, l'appui à l'élaboration de fiches méthodologiques et l'appui direct aux collectifs de producteurs issus de son réseau pour la mise en œuvre de démarches collectives innovantes partenariales.

Dans le cadre de la mission animation et développement des territoires, les animateurs du réseau Agriculture Biologique de l'enseignement agricole «Formabio» participeront aux réflexions du projet INNOVEZ BIO, notamment en appuyant les coopérations avec les EPLEFPA sur les territoires où se développeront les projets. Cet appui pourra prendre la forme de relais pour identifier des personnes contacts dans les établissements (enseignants, formateurs, directeurs d'exploitation) et partager les réflexions et travaux déjà engagés par les établissements sur les thèmes du projet INNOVEZ BIO. Il pourra aussi porter sur la valorisation des travaux du réseau dans l'enseignement agricole : communication, création de ressources pédagogiques, mise en place d'expérimentations.

## Moyens consacrés au dispositif de MCDR en personnel et autres moyens sur 2015-2018

| moyens / partenaire | Personnel affecté au <u>dispositif de MCDR</u>   | Moyens mis à disposition  | Autres  |
|---------------------|--|---|---|
| ITAB                | Céline Cresson, Ingénieur chargée de mission, 40% ETP  | bureau, ordinateur, téléphone, appui administratif et financier | organisation de réunions et prise en charge des frais afférents   |
| INRA                | Marc Tchamitchian et Mireille Navarette (Salaires publics) - 20% ETP<br>+ CDD 18 mois  | bureau, ordinateur, téléphone, appui administratif et financier | accès aux bases de données de publications scientifiques, aux réseaux et résultats disponibles dans l'unité |
| APCA                | Elodie Betencourt 15%ETP   | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Réunions avec le réseau des chambres  |
| ISARA-Lyon          | Philippe Fleury, Audrey Vincent (département ASTER), Marion Casagrande, Joséphine Peigné (département AGE, agro-écologie et environnement) - 40% ETP | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Liens avec enseignement   |
| FNE                 | Camille Dorioz, chargé de mission agriculture FNE - 20% ETP  | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Liens avec les fédérations régionales   |
| Bioconsom'acteurs   | Diana Semaska, journaliste, 11 jour/an<br>Charlotte Gondouin, chargée de mission, 11 jour/an<br>20% ETP  | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Frais de réunion, déplacement, manifestations et communication  |
| FNAB                | Anne Haegelin  | Liens avec sites pilotes 'Eau et bio'                           | Liens avec sites pilotes 'Eau et bio'   |
| Formabio            | Jean-Marie Morin et Bertrand Minaud (salaires publics)   | réseau EPLEFPA  | Liens avec enseignement   |

### - Relations entre le projet 2015-2018 de la structure porteuse de projet et d'autres projets envisagés par cette structure sur la même période

La structure porteuse du MCDR, l'ITAB, est aussi impliquée dans la coordination d'une nouvelle action thématique transversale (ATT) avec les Instituts techniques agricoles (ITA) pour la construction d'une stratégie nationale de la recherche-expérimentation en agriculture biologique dont un des axes de travail touche également à l'innovation en agriculture biologique. Ces deux projets sont très complémentaires. L'ATT est centrée sur les innovations socio-techniques et cible spécifiquement les Instituts Techniques Agricoles.

**- Estimation provisoire indicative de budgets prévisionnels du projet de 2015 à 2018**

| membre / Types de dépenses  | Structure candidate<br>porteuse de projet<br>ITAB | INRA             | APCA            | ISARA-Lyon       | FNE              | Bio consom'acteurs | <b>Total</b>     |
|---|---|------------------|-----------------|------------------|------------------|--------------------|------------------|
| Dépenses de personnel   | 149 787 €   | 89 872 €         | 49 500 €        | 86 400 €         | 72 600 €         | 33 000 €           | <b>481 159 €</b> |
| Dépenses de déplacement,<br>restauration, hébergement                         | 10 000 €  | 6 000 €          | 6 000 €         | 6 000 €          | 6 000 €          | 2 500 €            | <b>36 500 €</b>  |
| Prestations de service  | 25 000 €  | - €              | 10 000 €        |                  | 12 000 €         | - €                | <b>47 000 €</b>  |
| Autres dépenses directes  | 43 300 €  | 6 000 €          | 6 000 €         | 6 000 €          | 6 000 €          | 10 000 €           | <b>77 300 €</b>  |
| Dépenses indirectes affectées au<br>projet (15% max des dépenses de<br>pers.) | 22 468 €  | 10 121 €         | 7 425 €         | 12 960 €         | 10 890 €         | 4 950 €            | <b>68 814 €</b>  |
| <b>Totaux TTC</b>   | <b>250 555 €</b>                                  | <b>111 993 €</b> | <b>78 925 €</b> | <b>111 360 €</b> | <b>107 490 €</b> | <b>50 450 €</b>    | <b>710 773 €</b> |
| Autofinancement *   | 50 111 €  | 22 399 €         | 15 785 €        | 22 272 €         | 21 498 €         | 10 090 €           | <b>142 155 €</b> |
| Subvention demandée   | 200 444 €   | 89 594 €         | 63 140 €        | 89 088 €         | 85 992 €         | 40 360 €           | <b>568 618 €</b> |

\* Pour l'INRA, autofinancement = salaires publics

## **- Indicateurs de suivi et de réalisation du programme d'actions 2015-2018**

- nombre de réunions du réseau d'acteurs,
- nombre de participants aux actions du réseau, par type d'actions
- nombre d'actions de communication, par type d'actions de communications
- nombre de publications mises en ligne, par niveau de publication
- nombre d'échanges thématiques et analytiques avec le RRN, les RRR
- nombre de participants aux formations proposées, par type de bénéficiaire
- nombre d'activités du réseau rural européen auquel le projet aura, le cas échéant, participé

**Indicateurs prévus par la structure candidate**, en matière d'animation, de fonctionnement et de productions du dispositif de MCDR, en relation avec les caractéristiques de fonctionnement attendues d'un dispositif de MCDR (cf. objectifs opérationnels de l'AAP) :

### Pour le suivi du projet :

- plan de valorisation et de communication et réactualisation annuelle.
- nombre de réunions de travail
- nombre de personnes assistant aux modules de formation et d'enseignement
- nombre de pages internet créées (ITAB, QFQ, etc), nombre d'actualisations, de visites et de téléchargements
- nombre d'articles publiés
- nombre de participation à des colloques/congrès/journées d'information

### Pour l'évaluation du projet :

- nombre de réponses aux appels à projets régionaux
- nombre de groupes accompagnés
- rapports annuels de l'action de valorisation : activités de communication réalisées
- nombre et nature d'outils de communication effectivement produits
- nombre de fiches techniques réalisées et diffusées
- nombre de publications scientifiques et notes techniques (sur les thèmes traités)
- nombre de modules de formation et d'enseignement réalisés : programmes et documents pédagogiques réalisés
- séminaire de restitution : invitation et programme, nombre de participants
- nombre de manifestations régionales et nationales avec présentation du projet et de ses résultats
- diversité des publics touchés

Ces divers indicateurs seront renseignés au moment de la demande de paiement de l'aide accordée.

## **- Contribution à l'innovation : ambition du dispositif de MCDR en la matière**

Dans notre projet, nous privilégierons l'innovation vue à la fois comme un objet innovant et comme un processus de création/appropriation, possédant des dimensions à la fois techniques, économiques, environnementales et sociales.

Les innovations peuvent être « incrémentales » c'est-à-dire qu'elles apportent des améliorations au précédent système, sans le modifier considérablement ; ou « radicales », lorsqu'elles induisent une forte reconfiguration du système (Meynard, 2012)<sup>2</sup>. Le projet européen IN-SIGHT (FP6) a aussi proposé une typologie de l'innovation, qui inclut (1) les innovations technologiques, (2) l'innovation fondée sur la connaissance et (3) les innovations sociales et organisationnelles.

Nous étudierons (1) des innovations radicales (i) en introduisant ou combinant des objets habituellement non présents ou non associés ou (ii) en reconsidérant la structure de base du système ; (2) des innovations issues de la R&D testées à l'échelle de la parcelle cultivée mais (i)

---

<sup>2</sup> Meynard JM., 2012. La reconception est en marche ! Innov. Agron. 20, 143 153



implémentées à l'échelle de l'exploitation agricole, ou du territoire et/ou (ii) améliorées et parfois poussées à leur extrémité ; et enfin (3) des innovations technologiques (comme un matériel de travail du sol innovant), des combinaisons performantes de pratiques et/ou des capacités gestionnaires et des modes d'organisation du travail astucieuses (par exemple pour gérer des concurrences entre travaux ou la mise en place d'un atelier de transformation permettant l'utilisation en restauration collective de produits biologiques locaux).

Nous pensons que le repérage, l'analyse, la comparaison et la capitalisation de solutions trouvées chez les agriculteurs et groupes d'agriculteurs peuvent former une autre manière de mettre au point des systèmes de production innovants et de mener des recherches de manière complémentaire à l'expérimentation classique, par accumulation de connaissances jurisprudentielles. C'est ce challenge que se propose de relever notre projet : hybrider connaissances profanes et analyse scientifique pour concevoir et essayer des systèmes de production innovants et ainsi participer au développement rural.

### **3- Descriptif des actions du dispositif de MCDR mises en œuvre avant fin décembre 2015**

#### **- Actions (prévues et achevées avant le 31 décembre 2015)**

##### Présentation

Une première action consistera à organiser en 2015 un séminaire entre les partenaires du projet afin de fédérer l'équipe projet, d'engager les travaux (volet 1 notamment) et d'être très rapidement opérationnel pour appuyer les réseaux locaux des partenaires à répondre aux premiers appels à projets PEI régionaux avec des groupes pilotes déjà repérés mais aussi affiner le programme pluriannuel de ce projet.

##### Calendrier prévisionnel

- Septembre 2015 : Début de l'action, préparation du séminaire, concertation sur les projets potentiels des membres locaux et synthèse des appels à projets PEI lancés par les régions ;
- Octobre 2015 : séminaire (2 jours) sur la mécanique des PEI (+ interventions ARF, Ministère) ; cadrage des innovations, choix des régions et des projets pilotes en fonction des groupes existants ; finalisation dans le détail du programme pluriannuel ;
- Novembre-Décembre 2015 : Partage d'expériences et de méthodologies, accompagnement des groupes et des réponses aux appels à projets.

##### Réalisations et productions attendues

Volet 1 : Le séminaire de lancement du projet à l'automne 2015 permettra un premier cadrage des innovations et groupes innovants suivis, ainsi que la présentation des cas d'étude.

Volet 2 : Les premiers travaux permettront un partage d'expériences et de méthodologies.

Volet 3 : L'année 2015 permettra la création de la charte graphique et du logo du projet mais aussi la création du site internet du réseau et la construction du premier plan de diffusion.

## - Moyens humains

### Nombre d'ETP et compétences mobilisés (structure candidate et partenaires)

| moyens / partenaire | Personnel affecté au <u>dispositif de</u><br>MCDR  | Moyens mis à disposition  | Autres  |
|---------------------|--|---|---|
| ITAB                | Céline Cresson, Ingénieur chargée de mission, 40% ETP  | bureau, ordinateur, téléphone, appui administratif et financier | organisation de réunions et prise en charge des frais afférents   |
| INRA                | Marc Tchamitchian et Mireille Navarette (Salaires publics) - 20% ETP<br>+ CDD 18 mois  | bureau, ordinateur, téléphone, appui administratif et financier | accès aux bases de données de publications scientifiques, aux réseaux et résultats disponibles dans l'unité |
| APCA                | Elodie Betencourt 15%ETP   | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Réunions avec le réseau des chambres  |
| ISARA-Lyon          | Philippe Fleury, Audrey Vincent (département ASTER), Marion Casagrande, Joséphine Peigné (département AGE, agro-écologie et environnement) - 40% ETP | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Liens avec enseignement   |
| FNE                 | Camille Dorioz, chargé de mission agriculture FNE - 20% ETP  | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Liens avec les fédérations régionales   |
| Bioconsom'acteurs   | Diana Semaska, journaliste, 11 jour/an<br>Charlotte Gondouin, chargée de mission, 11 jour/an<br>20% ETP  | Bureau, téléphone, ordinateur                                   | Frais de réunion, déplacement, manifestations et communication  |
| FNAB                | Anne Haegelin  | sites pilotes 'Eau et bio'                                      | Liens avec sites pilotes 'Eau et bio'   |
| Formabio            | Jean-Marie Morin et Bertrand Minaud (salaires publics)   | réseau EPLEFPA  | Liens avec enseignement   |

### Organisation éventuelle en équipe

Céline Cresson, ITAB, s'appuiera sur un ensemble de collaborateurs de l'ITAB travaillant pour partie sur la thématique de l'innovation en AB : Laurence Fontaine, Frédéric Rey, Laetitia Fourrié, Adeline Cadillon, Antoine Roinsard, Vianney Le Pichon, Marc Chovelon et Patrice Marchand.

### - Répartition des dépenses prévisionnelles entre les membres partenaires du MCDR (actions achevées avant le 31 décembre 2015) ;

## Budget prévisionnel pour l'année 2015 (prestation de service et plan de financement)

| membre / Types de dépenses  | Structure candidate porteuse de projet ITAB | INRA     | APCA    | ISARA-Lyon | FNE      | Bioconsom'acteurs | Total    |
|---|---|----------|---------|------------|----------|-------------------|----------|
| Dépenses de personnel   | 11 358 €                                    | 9 986 €  | 5 500 € | 9 600 €    | 8 067 €  | 3 667 €           | 48 177 € |
| Dépenses de déplacement, restauration, hébergement                      | 1 111 €                                     | 667 €    | 667 €   | 667 €      | 667 €    | 278 €             | 4 055 €  |
| Prestations de service  | 2 780 €                                     | - €      | 1 111 € | - €        | 1 333 €  | - €               | 5 224 €  |
| Autres dépenses directes  | 4 290 €                                     | 667 €    | 667 €   | 667 €      | 667 €    | 1 111 €           | 8 068 €  |
| Dépenses indirectes affectées au projet (15% max des dépenses de pers.) | 1 704 €                                     | 1 125 €  | 825 €   | 1 440 €    | 1 210 €  | 550 €             | 6 853 €  |
| Totaux HT   | 21 243 €                                    | 12 444 € | 8 769 € | 12 373 €   | 11 943 € | 5 606 €           | 72 378 € |
| Autofinancement   | 4 249 €                                     | 2 489 €  | 1 754 € | 2 475 €    | 2 389 €  | 1 121 €           | 14 476 € |
| Subvention demandée   | 16 994 €                                    | 9 955 €  | 7 016 € | 9 899 €    | 9 555 €  | 4 484 €           | 57 902 € |

La prestation de service correspond à la location de salle / traiteur pour le séminaire de lancement du projet.

La subvention sollicitée au titre de l'AAP pour l'année 2015 est de 57 902 €

### - Productions issues des actions du dispositif de MCDR, achevées avant le 31 décembre 2015 :

- Première liste de groupes à accompagner sur le territoire Français,
- Actes du séminaire de lancement
- Bibliographie : méthodologies, articles, supports documentaires, publications

Ces réalisations seront achevées avant le 31 décembre 2015 afin d'engager leur valorisation et diffusion dès la fin 2015 au sein du RRN et des RRR.

### - Modalités de diffusion et de communication des résultats du projet

La valorisation et la communication sur les résultats du projet sont importantes dans le programme de travail, aussi des moyens sont clairement affectés et un volet du projet lui est dédié (cf. volet 3).

#### Public(s) cible(s) prioritaire(s)

Les réseaux des partenaires (recherche, formation, développement), les réseaux ruraux régionaux et les groupes thématiques régionaux sont les principales cibles du projet.

#### Moyens de communication et de diffusion envisagés

- logo et charte graphique
- wiki pour partager les travaux entre partenaires du dispositif de MCDR
- premiers résultats diffusés largement (voir détail volet 3)
- Publications sur le site web du réseau rural : reseau rural.fr

#### Restitutions ouvertes aux membres du réseau rural

Le séminaire de travail prévu en 2015 sera ouvert aux réseaux ruraux régionaux qui souhaitent y participer. Il en sera de même pour tous les événements organisés sur la période 2015-2018.

### - Perspectives et modalités de transfert de résultats au(x) public(s) cible(s) prioritaire(s) pour favoriser leur appropriation active par des publics cibles.

Nous prévoyons de proposer des séminaires acteurs du développement rural/chercheurs, des formations et des outils pour inciter les partenaires locaux à constituer des projets multi-acteurs innovants et de démultiplier la méthodologie. Nous travaillerons en relation avec le EIP-AGRI Service Point et le site internet d'IFOAM Europe (voir détail volet 3).

Cofinancé par l'Union Européenne



**FEADER** Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :  
*l'Europe investit dans les zones rurales*



En collaboration avec

